



Bulletin de Santé du Végétal

Grand Sud-Ouest



Horticulture / Pépinière

BILAN 2025
N°7
18/12/2025



Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riaudel@astredhor.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades 2
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto



**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest
Horticulture/Pépinière N°7
du 05/12/2025 »**

Avec le soutien financier de



Edition Horticulture

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

BILAN 2025



Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites-conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.



Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen - *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet - *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut - *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle Gamma - *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics sauf mention particulière sont effectués sous abris.

Méthode de recueil des données d'observations

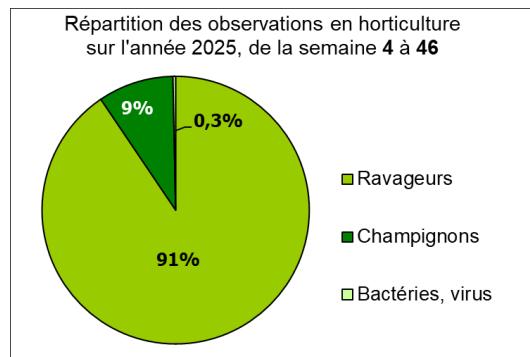
Ce BSV est alimenté par **3032 diagnostics** réalisés sur **150 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 4 à la semaine 46**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : faible, 2 : moyen, 3 : attaque fort).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : $(nb \ obs. \ au \ niveau \ 1 \times 1 + nb \ obs. \ au \ niveau \ 2 \times 2 + nb \ obs. \ au \ niveau \ 3 \times 3) / nb \ obs.$: c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur ($nb \ obs. / total \ nb \ obs.$)
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible , peu de petits foyers	→ observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne , quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ réajuster la protection vis-à-vis du bioagresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de bio contrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte , généralisée ou en voie de l'être	→ intervenir en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		



Légende des tableaux qui suivent

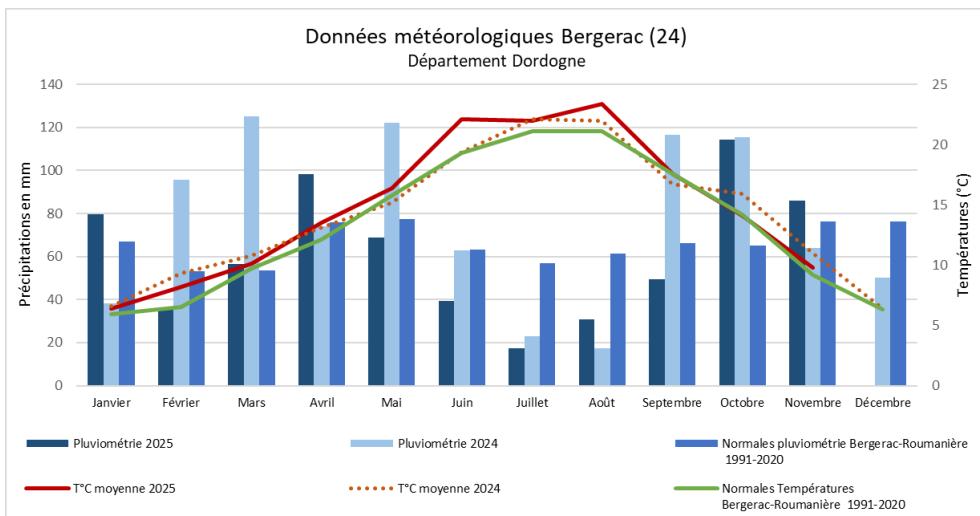
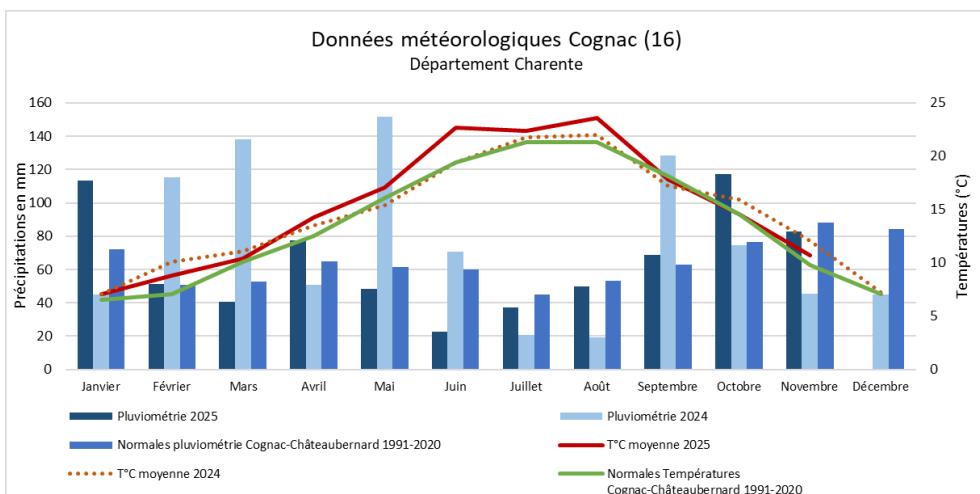
Intensité d'attaque		
1 < niveau d'attaque < 1,5		< 10 % d'entreprises touchées
1,5 < niveau d'attaque < 2		10 < % entreprises touchées < 30 %
2 < niveau d'attaque < 2,5		30 % < % entreprises touchées < 50 %
2,5 < niveau d'attaque < 3		% entreprises touchées > 50 %

Indice de fréquence		
1 < 10 % des observations		1 < gravité < 3 peu grave
2 10 à 20 %		3 < gravité < 5 moyennement grave
3 > 20 %		5 < gravité < 7 grave

Indice de gravité		
1 < gravité < 3 peu grave		7 < gravité < 9 très grave
3 < gravité < 5 moyennement grave		
5 < gravité < 7 grave		

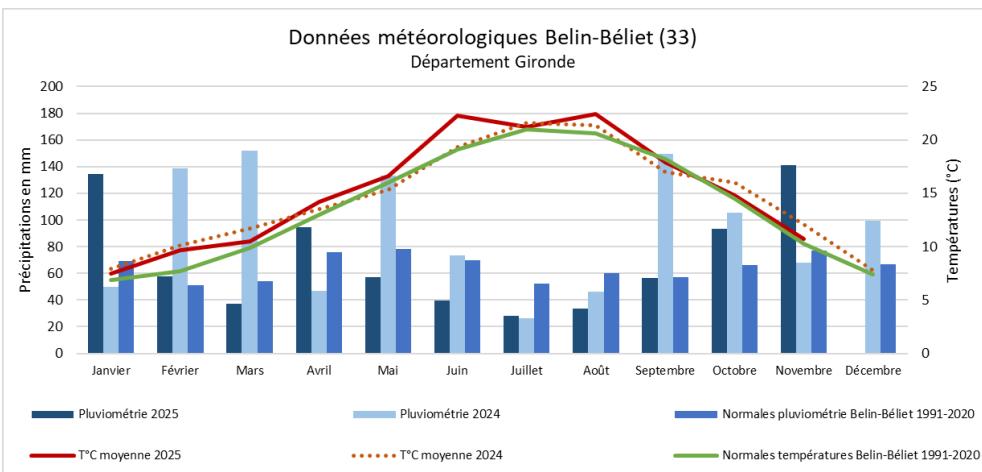
- Par rapport à 2024, la répartition des diagnostics entre les ravageurs et les maladies est quasiment identique. Sur les cultures ornementales sous-abris, les ravageurs restent largement dominants (91 % des observations).

Suivi climatique

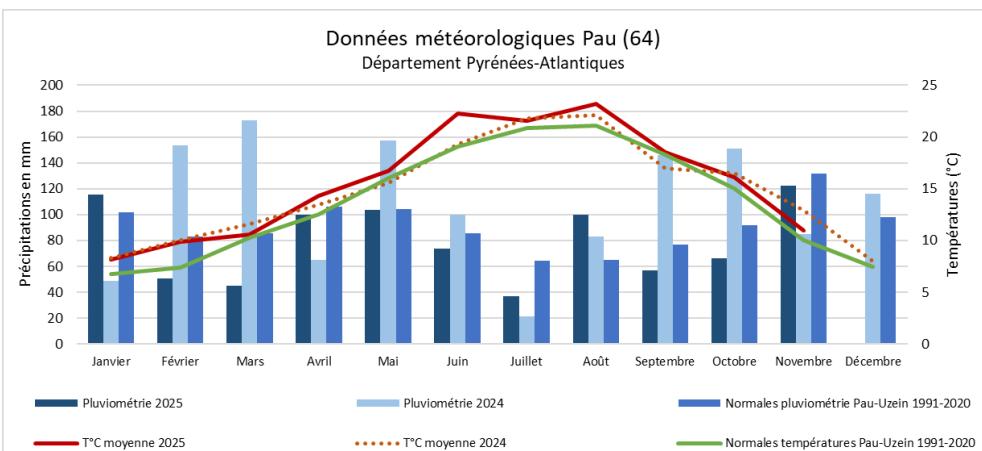


En 2025, les températures moyennes dans le sud-ouest de la France ont été globalement **plus élevées** que celles de 2024. Le graphique page 5 montre le cumul des températures moyennes de janvier à novembre avec une différence marquée entre l'année 2025 et les normales de 1991 à 2020 excepté pour Castres où l'année 2025 est équivalente aux normales. Selon les départements, les écarts vont de 10 à 15°C de plus pour l'année 2025 (de janvier à novembre) par rapport aux normales, soit environ 1°C de plus en moyenne par mois. Dans le détail, les écarts de températures ont été particulièrement marqués sur les mois de juin et d'août, avec des températures moyennes dépassant parfois de **2 à 4°C** les moyennes de 2024. En revanche, sur les mois de février, octobre et novembre, les températures moyennes en 2025 sont inférieures ou équivalentes à celles de 2024, surtout en Nouvelle-Aquitaine.

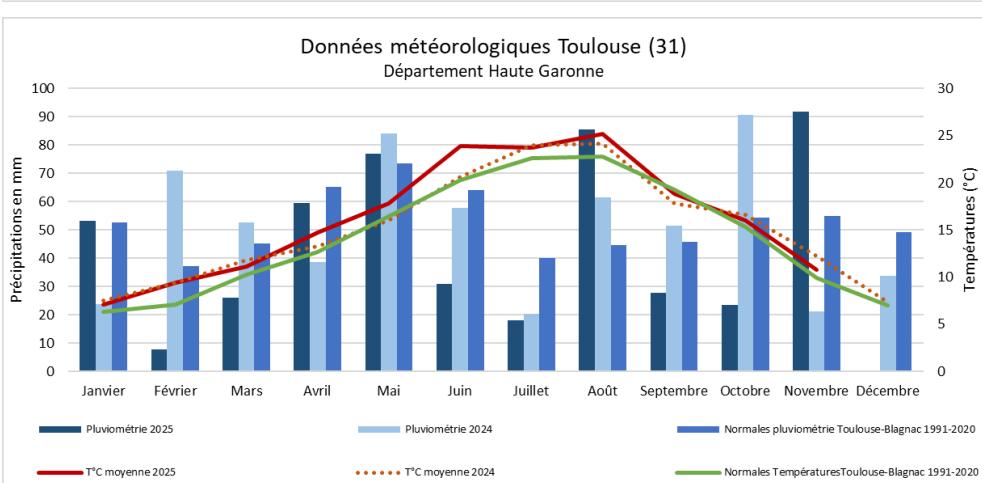
En ce qui concerne la pluviométrie, l'année 2025 est globalement plus sèche que l'année 2024 (année particulièrement pluvieuse) et assez proche des normales pluviométriques de 1991 à 2020. Le graphique reprenant les cumuls de pluviométrie de janvier à novembre pour les 6 villes montre que les cumuls de 2025 sont tous inférieurs à ceux de 2024, ils sont légèrement supérieurs aux normales à Cognac, Belin-Béliet et Castres et inférieurs aux normales à Bergerac, Pau et Toulouse.



La répartition des pluies selon les mois et les départements diffère par rapport à 2024. En Nouvelle-Aquitaine, les mois de février, mars, mai et septembre, particulièrement pluvieux en 2024 ont été plus secs cette année et se rapprochent des normales. Sur l'été, les pluviométries sont restées basses et globalement inférieures aux normales (exception de Pau sur le mois d'août).

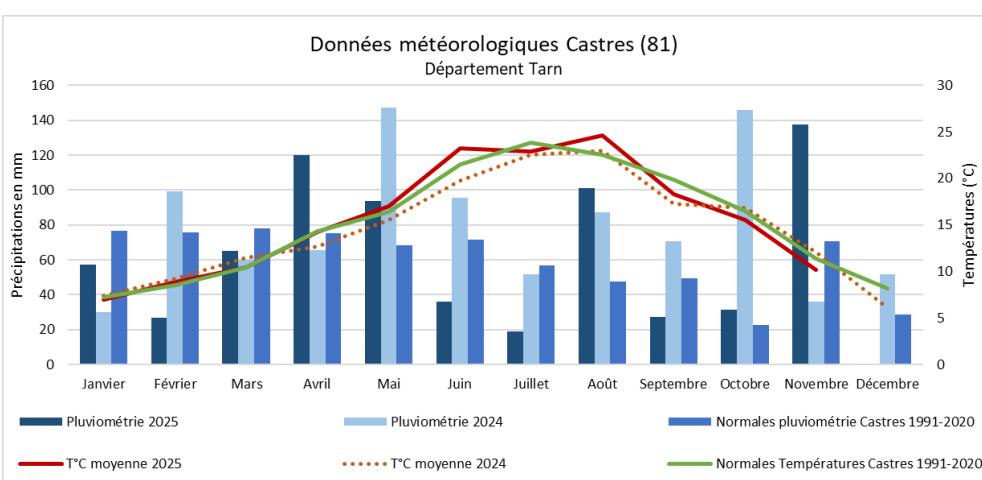


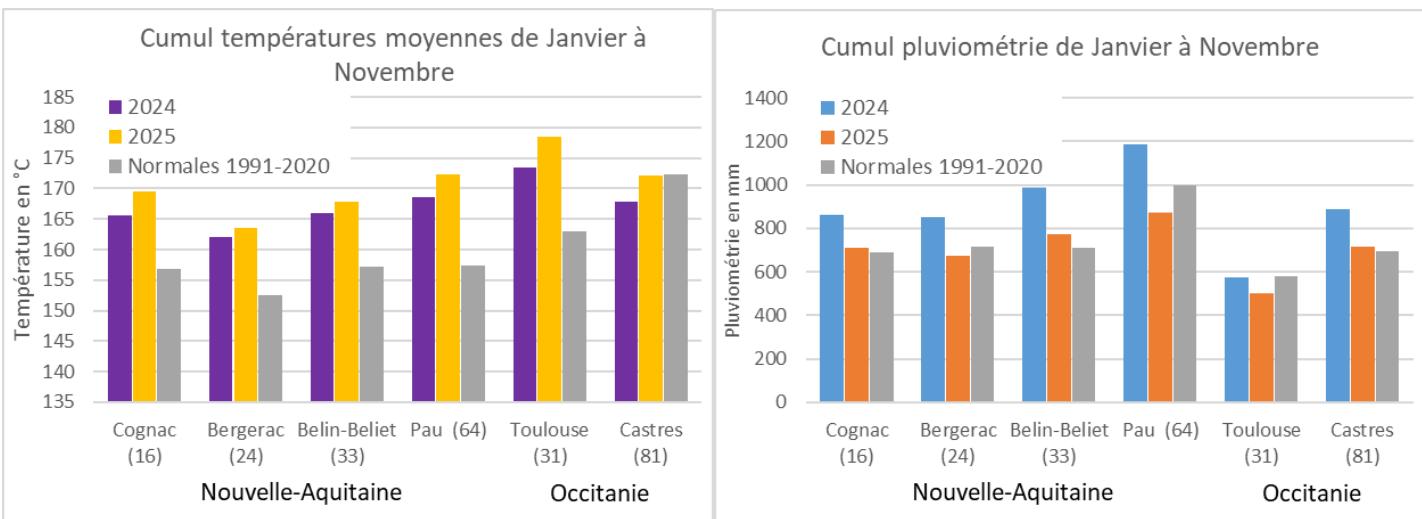
En Occitanie, le mois de juillet a manqué de pluies cette année par rapport à 2024 et aux normales tandis que la pluviométrie sur le mois d'août a été plus importante. Le mois d'octobre est assez sec tandis qu'un ratrappage a été observé en novembre.



Globalement, l'année 2025 dans le sud-ouest de la France se distingue par des **températures estivales élevées, bien supérieures aux normales** et une **pluviométrie contrastée**, avec des épisodes plus secs en été. Contrairement à 2024, année plutôt humide, 2025 s'inscrit dans une tendance **plus sèche**, surtout du côté de Toulouse et Pau.

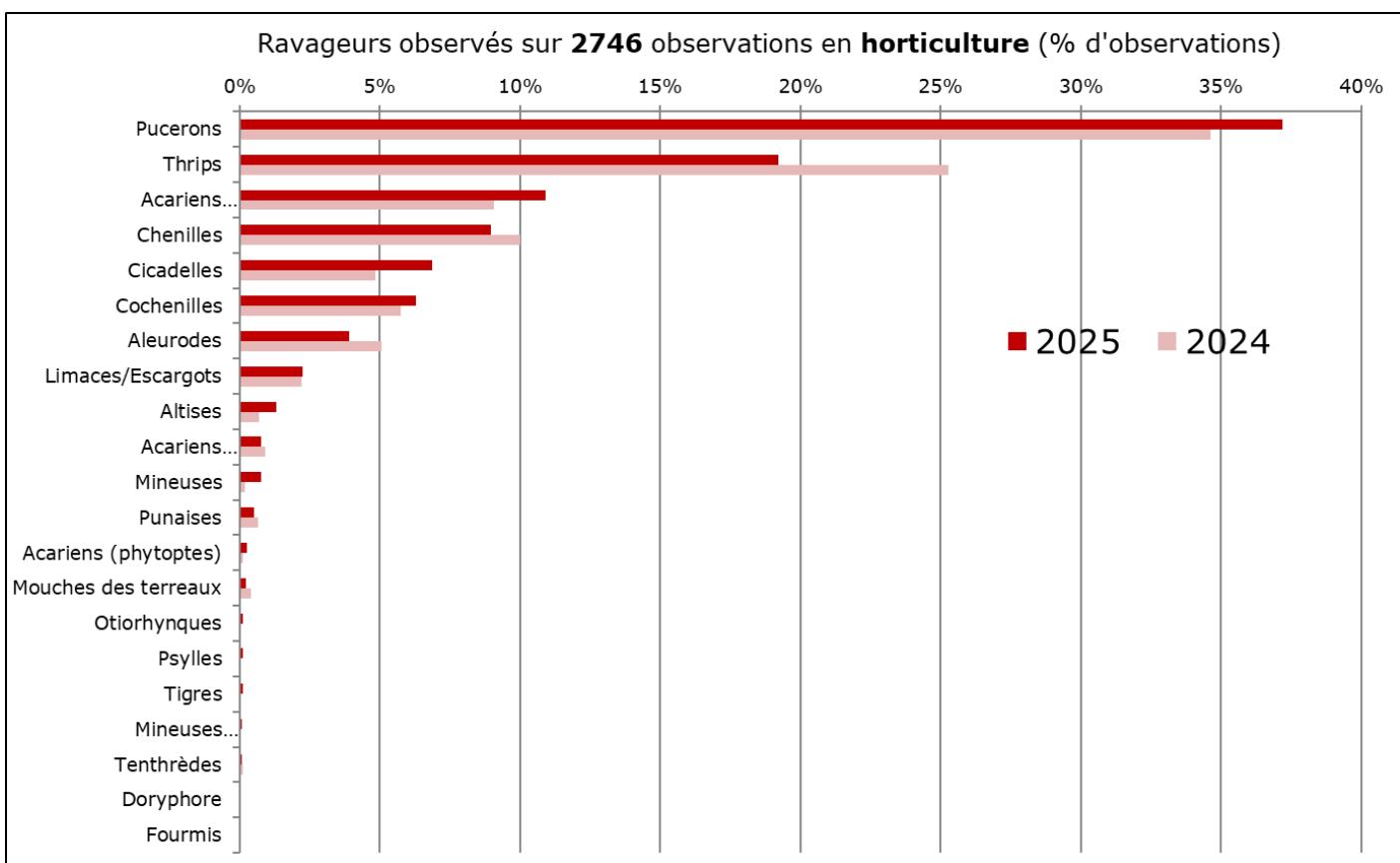
Sources données météorologiques : [Infoclimat](#)



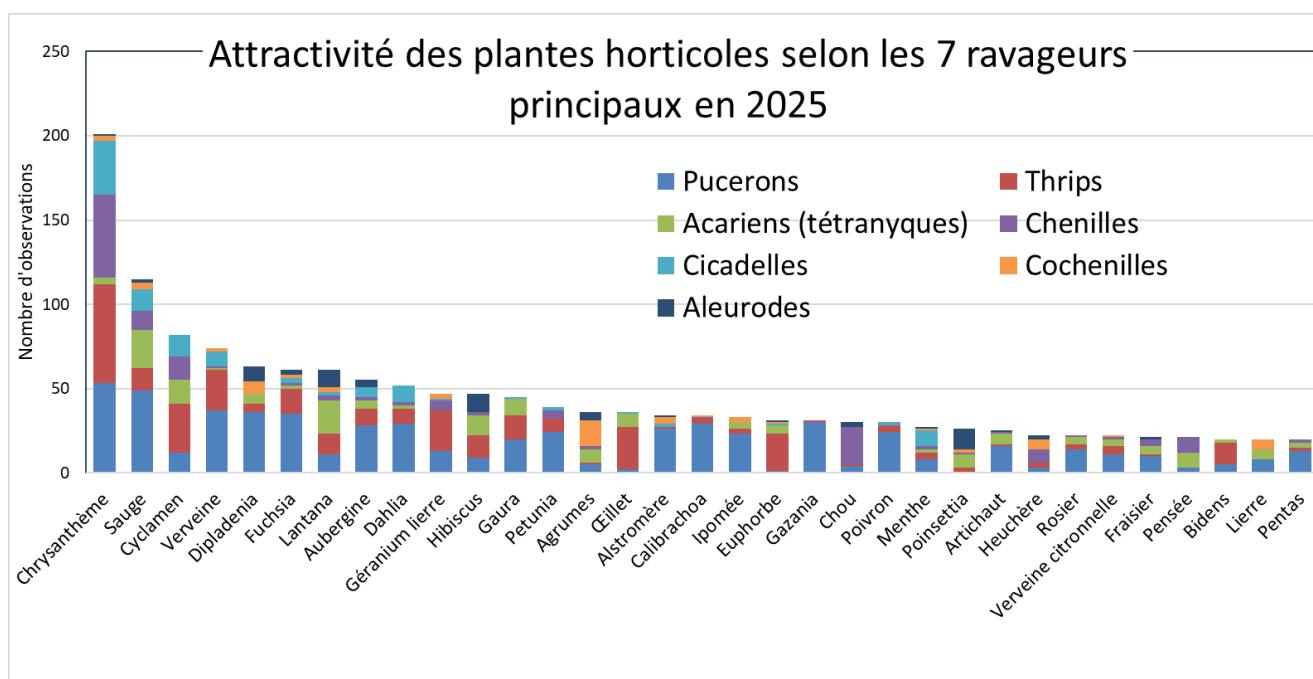


Ravageurs

2746 diagnostics (91 %) ont été réalisés sur des cultures touchées par des ravageurs.



Comme en 2024, les pucerons et les thrips restent les principaux ravageurs observés sur cultures sous-abris même si l'on constate une baisse significative des observations de thrips cette année. En pourcentage, ces deux ravageurs représentent 56 % des diagnostics « ravageurs », et en ajoutant les acariens tétranyques, on atteint deux tiers des ravageurs observés.



En se concentrant sur les observations des 7 ravageurs principaux des cultures ornementales sous-abris, on obtient un classement des plantes les plus attractives sur l'année. Comme chaque année, les **chrysanthèmes** restent les cultures les plus touchées (cultures longues et attractives). L'ordre des plantes suivantes varie selon les années tout en gardant une liste proche : **sauves, cyclamens, verveines, dipladénias, fuchsias, lantanas, aubergines, dahlias, géraniums lierre,...**

HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs 2025 - BSV 4 FINAL												
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité
tout ravageur confondu	1184	1349	213	2746	150		91%	100%	1,6			2024	2024
Pucerons	543	424	54	1021	136	91%	34%	37%	1,5	3	4,6	35%	5,4
Thrips	196	297	35	528	128	85%	17%	19%	1,7	1,9	3,3	25%	4,8
Acariens (tétranyques)	85	165	50	300	86	57%	10%	11%	1,9	1,1	2,1	9%	1,8
Chenilles	115	118	13	246	91	61%	8%	9%	1,6	1	1,6	10%	2,9
Cicadelles	92	85	12	189	82	55%	6%	7%	1,6	1	1,6	5%	1,4
Cochenilles	54	100	19	173	67	45%	6%	6%	1,8	1	1,8	6%	1,7
Aleurodes	44	58	5	107	60	40%	4%	4%	1,6	1	1,6	5%	1,6
Limaces/Escargots	15	44	3	62	30	20%	2%	2,3%	1,8	1	1,8	2,2%	1,6
Altises	7	21	8	36	25	17%	1%	1,3%	2,0	1	2,0	0,7%	1,7
Acariens (tarsonèmes)	5	14	2	21	14	9%	1%	0,8%	1,9	1	1,9	0,9%	1,6
Mineuses	14	7	0	21	14	9%	1%	0,8%	1,3	1	1,3	0,2%	1,6
Punaises	7	4	3	14	12	8%	0%	0,5%	1,7	1	1,7	0,7%	1,7
Acariens (phytoptes)	2	4	1	7	7	5%	0%	0,3%	1,9	1	1,9	0,1%	2,3
Mouches des terreaux	0	4	2	6	5	3%	0%	0,2%	2,3	1	2,3	0,4%	2,0
Otorhynques	3	0	0	3	1	1%	0%	0,1%	1,0	1	1,0	0,0%	1,0
Psylles	0	3	0	3	3	2%	0%	0,1%	2,0	1	2,0		
Tigres	0	0	3	3	2	1%	0%	0,1%	3,0	1	3,0		
Mineuses (Lépidoptères)	1	0	1	2	2	1%	0%	0,1%	2,0	1	2,0		
Tenthredes	1	1	0	2	2	1%	0%	0,1%	1,5	1	1,5	0%	2,0
Doryphore	0	0	1	1	1	1%	0%	0,0%	3,0	1	3,0		
Fourmis	0	0	1	1	1	1%	0%	0,0%	3,0	1	3,0		

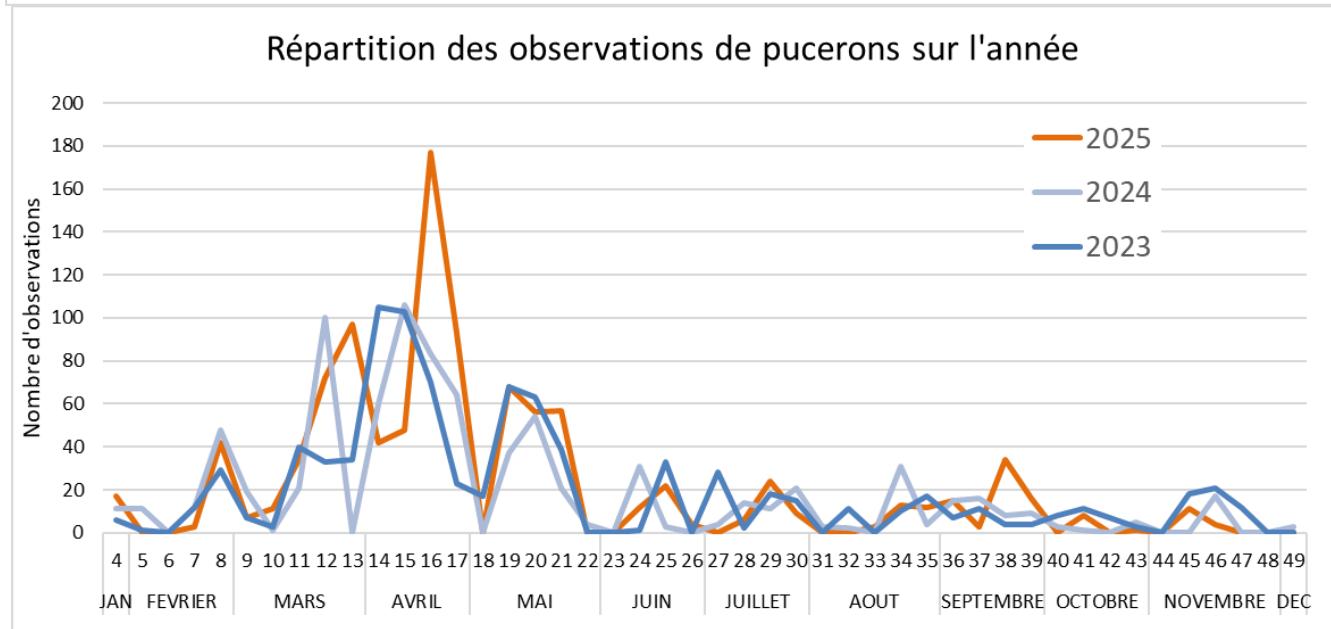
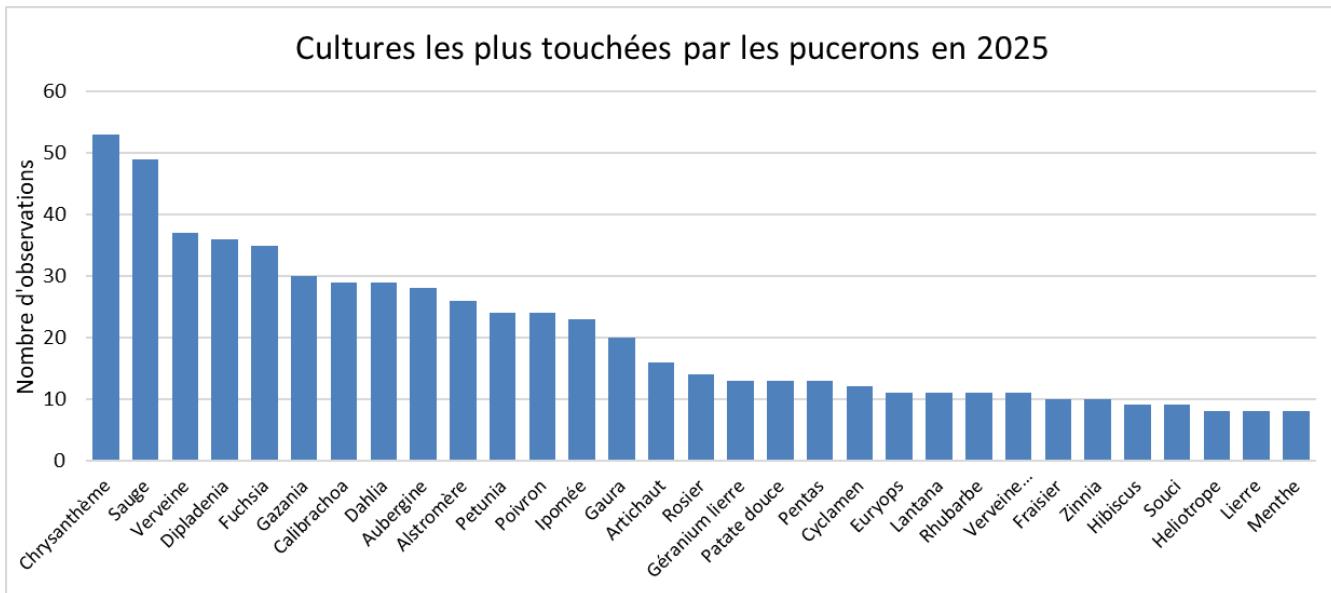
FREQUENCE :

Par rapport à 2024, les pucerons ont été un peu plus observés cette année (37% contre 35%) et inversement pour les thrips (19% contre 25%). C'était déjà une tendance observée en 2024, ce qui donne une augmentation de 6% d'observations de pucerons et une baisse de 9% d'observations de thrips sur deux ans. Les observations d'acariens tétranyques et de cicadelles ont légèrement augmenté cette année.

GRAVITÉ :

Pour les ravageurs principaux du tableau, on constate une diminution des indices de gravité pour les **pucerons** (4,6 contre 5,4), les **thrips** (3,3 contre 4,8) et les **chenilles** (1,6 contre 2,9) par rapport à 2024, tandis que l'indice de gravité pour les **acariens tétranyques** a légèrement augmenté (2,1 contre 1,8). Les niveaux de gravité sont assez proches de ceux calculés en 2024 pour les autres ravageurs (**cicadelles, cochenilles, aleurodes**). Concernant les pucerons, ils ont été plus souvent observés cette année par rapport aux deux années précédentes mais les niveaux d'attaque n'augmentent pas pour autant.

• Pucerons



Faits marquants :

- Les pucerons sont au **1^{er} rang** avec **37% des diagnostics** (contre 35% en 2024). Ils représentent 91% des visites d'entreprises comme en 2024.
- Ils présentent un niveau d'attaque moyen de **1.5 sur 3** (contre 1.6 en 2024).
- Une grande diversité d'espèces végétales est impactée (**193 cultures différentes** contre **155** en 2024) ce qui en fait de loin le ravageur **le plus polyphage**. Les **5 cultures les plus touchées** sont les chrysanthèmes, les sauges, les verveines, les dipladénias et les fuchsias.

Evaluation du risque :



Quand ils se multiplient rapidement, les pucerons entraînent des déformations de feuillage, des dépôts de miellat collants, des formations de fumagine noire et des colonies nombreuses bien visibles. Avant ces symptômes avancés, une détection précoce est possible par l'observation des premiers individus ailés et des restes de mues sur le feuillage ou le substrat des pots. Ce ravageur est responsable des pertes de croissance et des dépréciations visuelles les plus importantes sur le printemps. Plus de la moitié des pucerons de l'année sont observés sur mars, avril et mai. Un **pic d'observations** particulièrement important cette année a été relevé **mi-avril** et les observations de pucerons sur chrysanthèmes ont été plus nombreuses cette année fin septembre. Pour une lutte biologique performante sous-abris, les auxiliaires doivent être suffisamment bien installés dès la fin d'hiver pour pouvoir réguler le développement très rapide des pucerons sur la période du printemps. Ils ont à nouveau été observés dès la semaine 8 ce qui montre l'importance des **premiers lâchers d'auxiliaires dès le mois de février dans les serres chauffées**. Ensuite, la faune naturelle souvent présente en fin de printemps assure le contrôle des pucerons sur l'été, période pendant laquelle ces ravageurs ont plus de mal à se développer à cause des températures plus élevées. C'est à l'automne que de nouveaux dégâts apparaissent sur chrysanthèmes, cyclamens et plantes bisannuelles.

Parmi les espèces polyphages on observe fréquemment sous abris :

- *Aulacorthum solani* : le **puceron de la pomme de terre** que l'on retrouve beaucoup sur géraniums lierre, pétunias, fuchsias, gauras, verveines, dahlias, solanacées (cultures de printemps principalement).
- *Macrosiphum euphorbiae* : le **puceron vert de la tomate** présent également sur les cultures de printemps, les plantes maraîchères et les plantes aromatiques.
- *Myzus persicae* : le **puceron vert du pêcher** sur dipladénias, calibrachoa, plantes maraîchères puis bisannuelles (printemps, automne)
- *Aphis gossypii* : le **puceron du melon**, principalement sur chrysanthèmes, cyclamens, hibiscus (été, automne), cucurbitacées, poivrons, piments.

D'autres **espèces particulières** peuvent être repérées :

- Sur dipladénias et lauriers roses: le **puceron jaune du laurier rose**, *Aphis nerii*
- Sur chrysanthèmes : le puceron du chrysanthème, ***Macrosiphoniella sanborni***, marron cuivré
- Sur choux : le **puceron cendré du chou**, *Brevicoryne brassicae*
- Sur artichauts : le **puceron noir de la fève**, *Aphis fabae*

ILLUSTRATION DES DÉGATS DES PUCERONS



***Aphis gossypii* sur chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphoniella sanborni* sur chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis nerii* sur dipladénia**
Astredhor Sud- Ouest



***Myzus persicae* sur ipomée**
Astredhor Sud- Ouest



***Myzus persicae* sur calibrachoa**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis fabae* sur gazania**
Astredhor Sud- Ouest



Aphis gossypii sur cyclamen
Astredhor Sud- Ouest

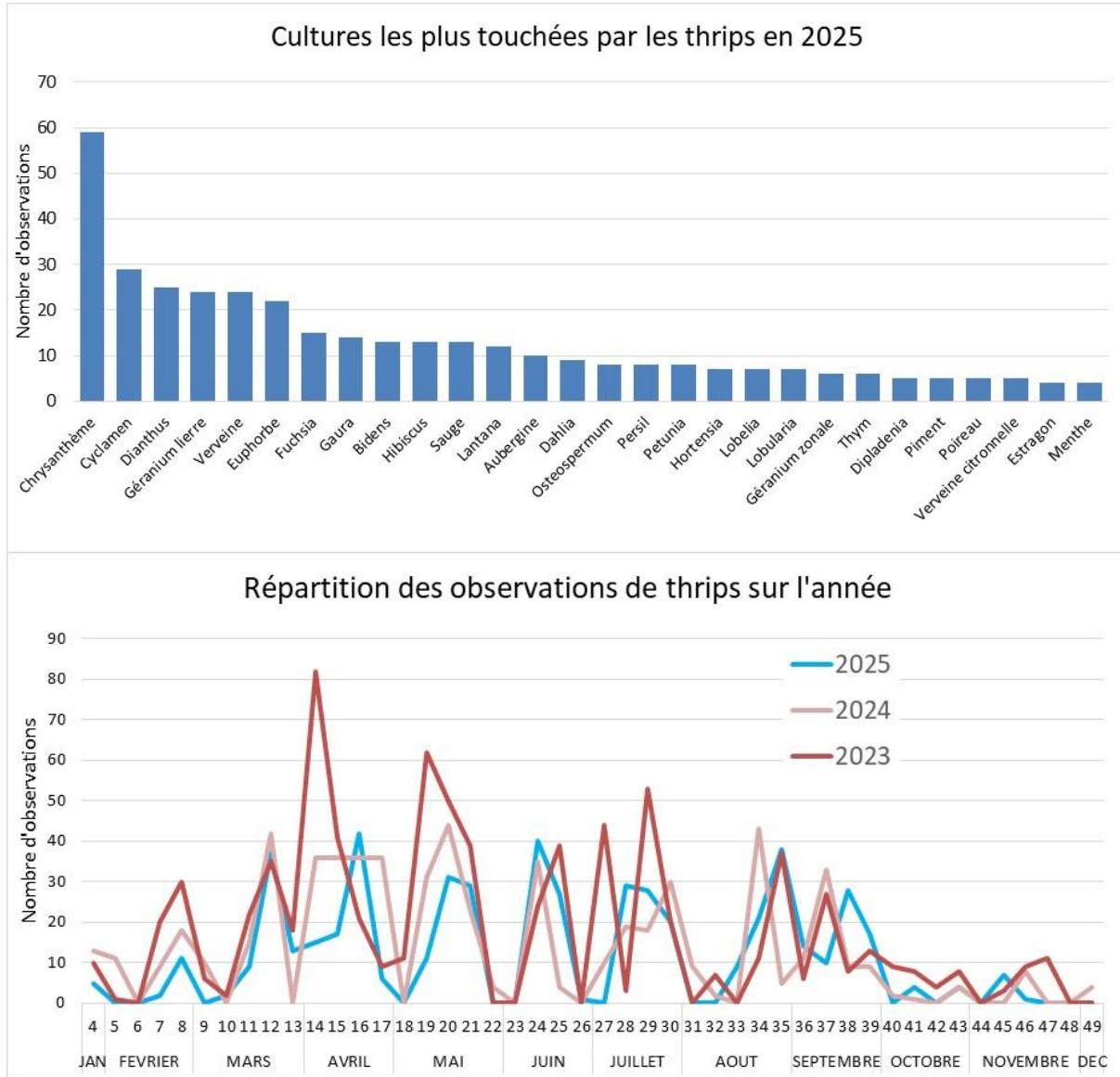


Aulacorthum solani sur fuchsia
Astredhor Sud- Ouest



Macrosiphum euphorbiae sur aubergine
Astredhor Sud- Ouest

• Thrips



Faits marquants :

- Le thrips est au **2nd rang** avec **19% des diagnostics** (contre 25% en 2024). Il représente 85% des visites d'entreprises (86% en 2024) ce qui montre une présence très constante sur l'année et sur les exploitations visitées. Les niveaux les plus faibles sur l'année sont observés d'octobre à janvier.
- Les **attaques** sont d'**intensité moyenne 1.7 sur 3** (contre 1.6 en 2024).
- De nombreuses **cultures** sont **impactées**, (**125 espèces** végétales contre 117 en 2024), ce qui en fait le **2nd ravageur le plus polyphage**. On le retrouve principalement sur les plantes fleuries cultivées au printemps (œillets, géraniums lierres, verveines, euphorbes, fuchsias, gauras, bidens, sauges,...) et les cultures estivales (chrysanthèmes et cyclamens). Les solanacées comme les aubergines, les poivrons et les piments ont été moins touchées cette année par rapport aux années précédentes.

Evaluation du risque :



Avec des pressions fortes, le thrips peut causer des dégâts bien visibles sur feuilles (verveines, pétunias, calibrachoas, aubergines, chrysanthèmes,...) et sur fleurs (œillets, chrysanthèmes, cyclamens,...). Cette année, les observations ont été un peu moins nombreuses qu'en 2024 comme c'était déjà le cas l'année dernière. Les écarts se situent principalement sur les mois d'avril, mai et juillet. Les contrôles de présence à réception des jeunes plants sont indispensables à une bonne gestion sanitaire. Les méthodes de biocontrôle à mettre en place ensuite ont pour objectif de maintenir les populations sous le seuil indicatif de risque (nombre maximal de thrips par plante ou par fleur). Avec des lâchers réguliers d'auxiliaires accompagnés d'apports de nourrissage et de pulvérisations de nématodes entomopathogènes, la pression thrips peut être contrôlée sans intervention chimique comme l'ont montré les deux dernières années. A partir du mois de juillet, des auxiliaires spontanés comme les punaises *Orius* peuvent également être présents sur l'exploitation et aider à réguler les populations de thrips sur les cultures de chrysanthèmes. La deuxième problématique est la contamination des cultures entre les saisons printanières et estivales qui doit être gérée par le nettoyage et la surveillance des lots de plantes restant plus longtemps dans les serres.

Des identifications récentes effectuées sur station et sur sites de production ont montré l'omniprésence du thrips californien ***Frankliniella occidentalis*** sur les cultures ornementales. Le thrips du tabac, très proche en apparence peut se développer sur des cultures de cyclamens en causant des dégâts uniquement sur les feuilles contrairement au thrips californien dont sa présence reste particulièrement préoccupante en période de floraison. Par ailleurs, le développement de ***Frankliniella occidentalis*** est très rapide avec les hausses de températures et c'est un vecteur potentiel de **Tospovirus**, faisant partie des organismes réglementés.

D'autres thrips plus foncés sont régulièrement observés dont ***Echinothrips americanus*** et ***Thrips setosus***, le premier présent sur impatiens, hibiscus, poinsettias et sauges, le second plus fréquent sur hortensias.



Dégâts *F. occidentalis* Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



F. occidentalis Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



F. occidentalis Verveine
Astredhor Sud-Ouest



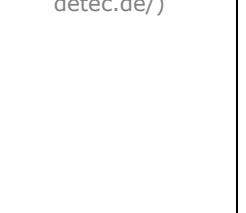
Larves *E.americanaus* Impatiens
Astredhor Sud-Ouest



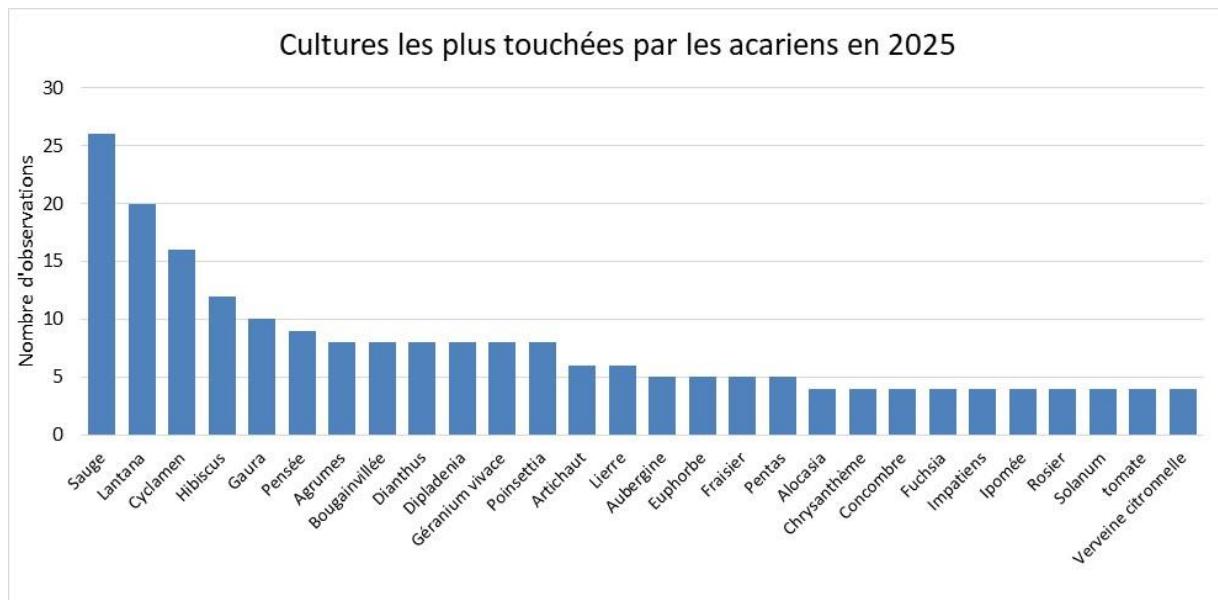
Dégâts *E.americanaus* Hibiscus
Astredhor Sud-Ouest



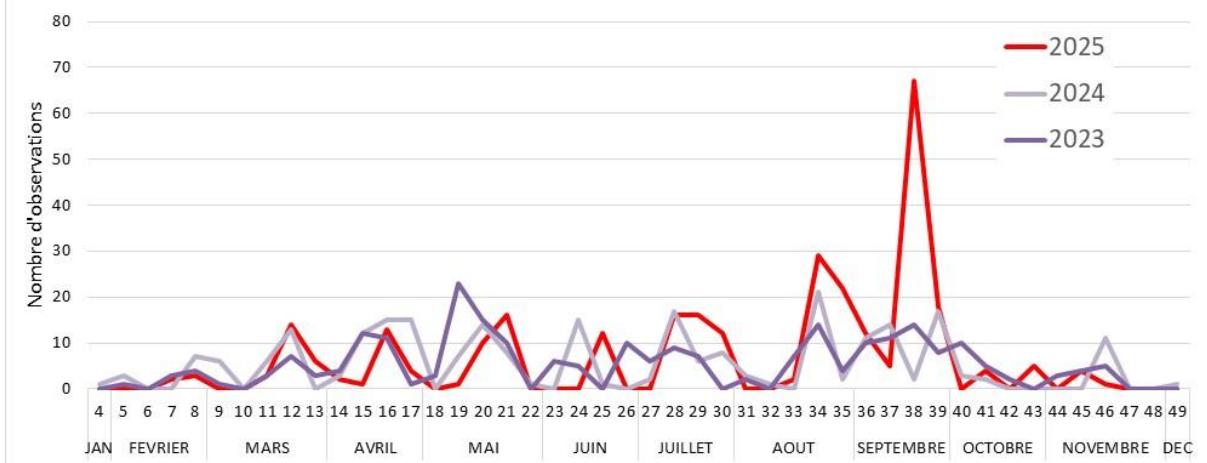
Thrips setosus Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

Frankliniella occidentalis	Thrips setosus	Echinothrips americanus	Thrips parvispinus	Frankliniella intonsa
1.2 mm (femelle) 	1.3 mm (femelle) 	1.6 mm (femelle) 	1.4 mm (femelle) 	1.4 mm (femelle) 
Adulte femelle (http://www.Insect/org) 	Adulte femelle (http://www.thrips-id.com/) 	Adulte (http://ephytia.inra.fr/) 	Adulte femelle (http://www.thrips-id.com/) 	Adulte femelle (https://beratung.de/detec.de/) 
Adultes Mâle, Femelle (https://www.forestryimages.org/) 	Adulte mâle (http://www.thrips-id.com/) 	Larves et pupes (anonyme) 	Adulte mâle (http://www.thrips-id.com/) 	Cyclamen (ASTREDHOR Sud-Ouest) 
Larve (Biobest) 	Larve (http://www.thrips-id.com/) 	Dégâts Poinsettia (ASTREDHOR Sud-Ouest) 	Dégâts Dipladénia (ASTREDHOR Sud-Ouest) 	

• Acariens



Répartition des observations d'acariens sur l'année



Faits marquants :

- Les acariens tétranyques sont au **3^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Ils concernent **11% des diagnostics** (contre 9% en 2024) et atteignent plus de 12% des diagnostics si on ajoute les acariens tarsonèmes et phytoptes. Ces ravageurs représentent 57 % des visites d'entreprises (62% en 2024).
- Les attaques sont moyennes à fortes avec un niveau à 1.9 sur 3 (contre 1.8 en 2024)
- Les acariens touchent de nombreuses **cultures (105 espèces végétales** contre 97 en 2024) ce qui en fait le **3^{ème} ravageur le plus polyphage.**

Evaluation du risque :



Les pressions des acariens tétranyques tisserands varient selon l'humidité et les températures observées dans les cultures. Les conditions climatiques sous-abris permettent aux acariens tétranyques de se maintenir sur une période étalée, les observations montrent une présence plus importante de mars à septembre depuis les trois dernières années. Généralement, les observations sont plus nombreuses sur les périodes plus chaudes et sèches, de juin à septembre dans le sud-ouest. On constate des pics plus importants cette année fin août et fin septembre qui coïncident avec les fortes chaleurs relevées en milieu d'été. Les plantes particulièrement sensibles sont les sauges, les lantanas, les cyclamens, les hibiscus, les gauras, les pensées, les agrumes, les bougainvilliers, les œillets, les dipladénias. Des lâchers de prédateurs sont fortement conseillés sur ces cultures sensibles et de façon systématique sur les agrumes, les plantes vertes, les plantes tropicales.

D'autres acariens phytophages comme les tarsonèmes ou phytoptes (visibles seulement avec des loupes fort grossissement) causent des dégâts chaque année dans les cultures d'impatiens, de sauges, de fuchsias, de cupheas, de pentas pour les tarsonèmes et dans les cultures de solanacées (acariose bronzée sur tomate), de bougainvilliers pour les phytoptes.



Dégâts tétranyques sur poinsettia
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts tétranyques sur rosiers
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts tétranyques sur lantana
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts tarsonèmes sur impatiens NG
(Astredhor Sud-Ouest)

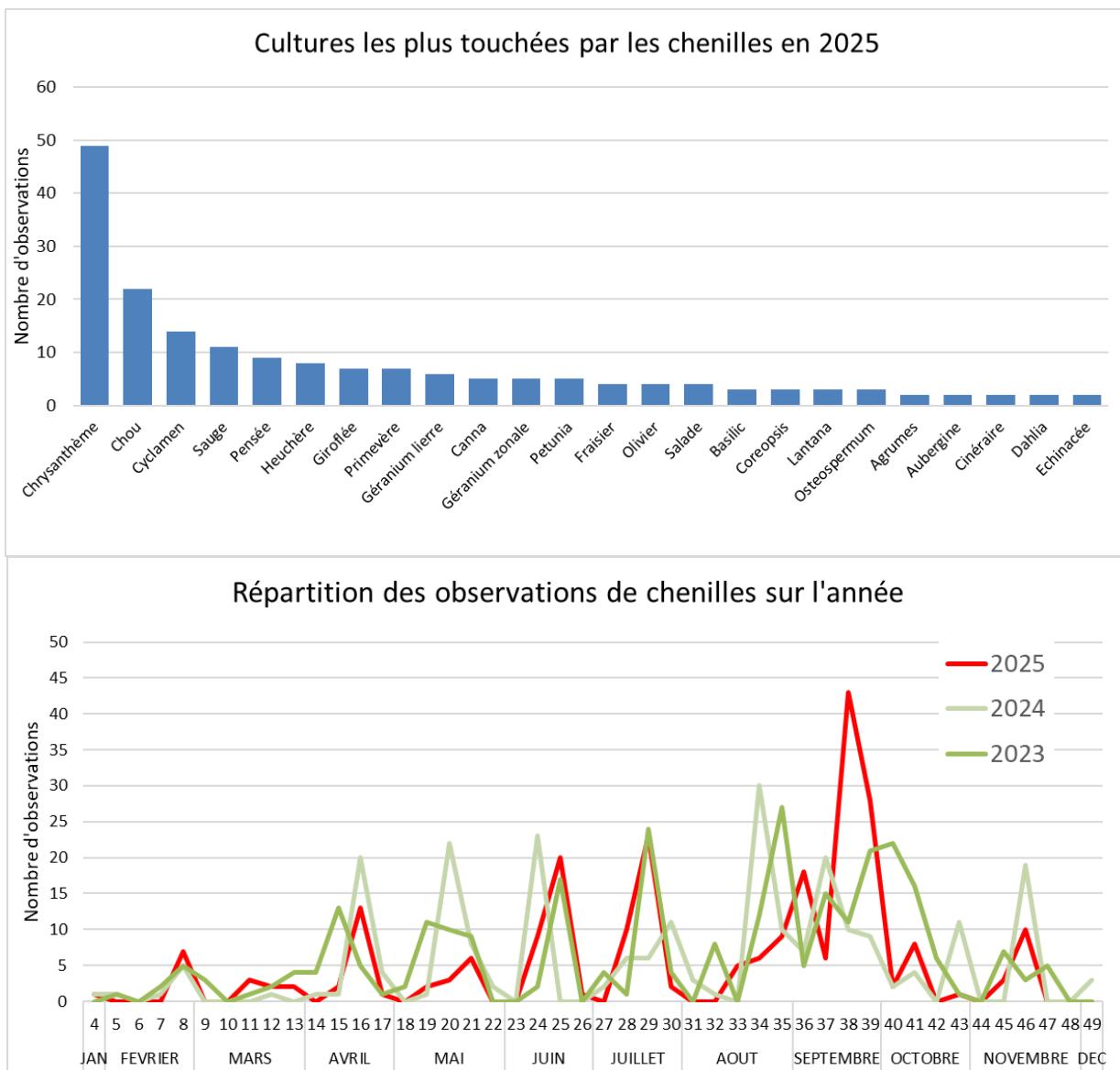


Dégâts tarsonèmes sur bégonia
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts phytopotes sur bougainvillier
(Astredhor Sud-Ouest)

• Chenilles



Faits marquants :

- Les chenilles sont au **4^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **9% des diagnostics** (contre 10% en 2024) et représentent 61 % des visites d'entreprises comme en 2024.
- Les attaques sont moyennes avec un niveau de 1.6 sur 3 comme en 2024.
- Les chenilles touchent de nombreuses **cultures (78 espèces)** végétales contre 81 en 2024), principalement les chrysanthèmes (cycle long, période estivale et automnale), suivis par les choux, cyclamens, sauges, pensées, heuchères, giroflées, primevères,...

Evaluation du risque :



Les chenilles sont observées sur les cultures ornementales et potagères sous-abris du printemps à l'automne et plus précisément d'avril à novembre. Les dégâts les plus importants apparaissent généralement en fin d'été avec le cumul des générations et des remontées possibles de papillons venant des pays du sud. Un pic d'observations particulièrement important cette année a été relevé en septembre. La protection des cultures face à ce ravageur implique de connaître la grande diversité d'espèces présentes, leurs cycles de vie, leur nombre de générations pour positionner au mieux le piégeage par phéromones et les interventions correspondantes. La détection des pontes directement sur les plantes (surtout pour les noctuelles) permet d'intervenir de façon précoce et d'éviter les dégâts sur les feuilles et les fleurs.

Les dégâts les plus importants sont causés par les noctuelles défoliatrices ou foreuses de boutons floraux sur chrysanthèmes et bisannuelles dont la noctuelle de l'artichaut ***Chrysodeixis chalcites*** encore très présente cette année et la noctuelle de la tomate, ***Helicoverpa armigera***. Des noctuelles terricoles comme ***Agrotis sp*** ont été observées en 2025 sur chrysanthèmes et cyclamens avec des dégâts sur plantes entières.

D'autres espèces nuisibles sont observées comme la pyrale ***Duponchelia fovealis*** souvent détectée tardivement par les dégâts irréversibles qu'elle cause, principalement sur chrysanthèmes, cyclamens, fraisiers et vivaces en rongeant directement les collets des plantes. Le piégeage par phéromones (aux abords des serres) et les plantes pièges comme l'heuchère sont très utiles pour suivre et maîtriser ce papillon très discret. Les pressions dépendent des années et des exploitations, les niveaux ont tendance à baisser depuis deux ans.

Comme chaque année, sur plants de choux et autres crucifères, des attaques de **teigne des brassicacées**, ***Plutella xylostella*** ont été observées. Chenilles de petites tailles, capables de perforer le feuillage (dégradés semblables aux morsures d'altises). Chrysalides vertes enrobées dans une soie fine, elles peuvent se trouver aussi bien sur les feuilles que sur la poterie. La piéride du chou a également été observée dans certaines exploitations, causant des défoliations très importantes.



***Chrysodeixis chalcites* sur chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



***Plutella xylostella* sur girofleé**
Astredhor Sud- Ouest



Chrysalide *P. xylostella* sur Chou
Astredhor Sud- Ouest



Larves piéride du chou sur chou
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts *Duponchelia* sur cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides de *Duponchelia*
Astredhor Sud- Ouest



Helicoverpa armigera sur chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Mine et chenille de Tuta absoluta sur tomate
Astredhor Sud- Ouest

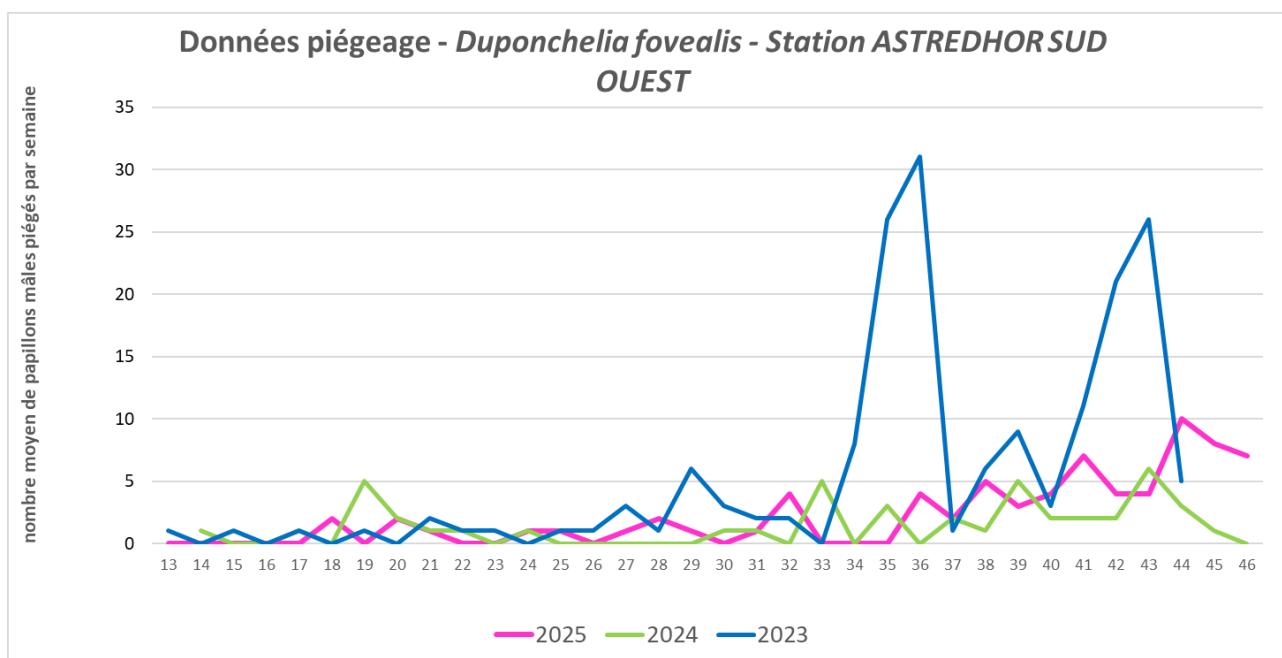


Dégâts Cacoecimorpha sp sur Cyclamen
Astredhor Sud- Ouest

RESEAU DE PIEGEAGE LEPIDOPTERES

• Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*

Les pièges à phéromones sont installés à la station ASTREDHOR Sud-Ouest. Les vols sont suivis toute l'année en extérieur dès que les conditions sont favorables (début des captures autour des semaines 13-15). Cette année, le bilan des piégeages se rapproche de celui observé en 2024, avec des pics bien inférieurs à ceux relevés en 2023. Les captures hebdomadaires dépassant les 5 individus apparaissent à partir du mois d'octobre et se maintiennent plus tardivement que les autres années avec des piégeages entre 5 et 10 individus encore observés en novembre.



Dégâts sur cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Piégeage
Astredhor Sud- Ouest



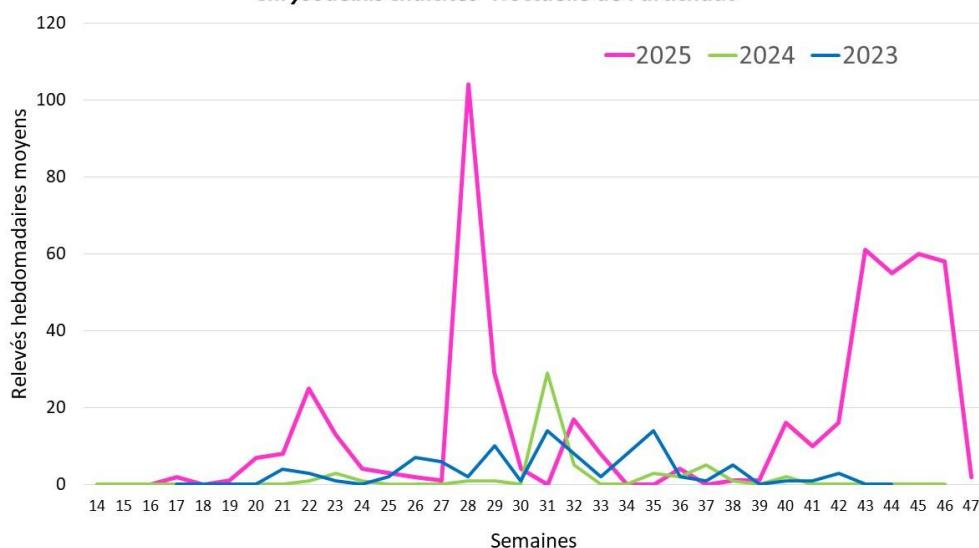
Larve, dégâts sur chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

■ Noctuelle de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites*

Les relevés des pièges de la noctuelle de l'artichaut ont débuté à la station ASTREDHOR Sud-Ouest en semaine 16. Les pièges ont été modifiés cette année pour comparer l'intérêt des pièges à entonnoir par rapport aux pièges delta. A la fin de la campagne de l'année, les relevés dans les pièges à entonnoir (500 mâles) sont 12 fois plus importants que ceux des pièges delta (40 mâles piégés) ce qui montre l'intérêt des entonnoirs pour réduire les populations tandis que les pièges delta sont utiles pour alerter et positionner des interventions. L'utilisation de terre de diatomée dans les pièges à entonnoir permet d'améliorer le piégeage des papillons.

4 pics de vol principaux ont été repérés cette année, fin mai, mi-juillet, mi-août et sur l'automne. Le dernier pic se prolonge sur 4 semaines avec des quantités très importantes de mâles piégés entre les semaines 43 et 46 (autour de 60 par semaine). Une **caméra PATS-C** également installée à la station permet de compléter les observations sous-abris. La **sorte de diapause** du papillon apparaît vers **mi-mars** (5 à 10 vols/nuits détectés) et la **reprise d'activité réelle** s'est fait **début avril** (>20 vols/nuits). En comparant tous ces systèmes de suivi, il est possible de déterminer un **seuil d'alerte** au-dessus d'un mâle attrapé **par semaine** dans les pièges delta, et les **fortes pressions** correspondent à **plus de 10 individus** attrapés par semaine en piège **delta**, à **plus de 20 mâles** piégés par semaine en **entonnoir** et environ **100 vols détectés par nuit** par la **caméra**.

Données de piégeage à l'extérieur - Station Astredhor Sud-Ouest
Chrysodeixis chalcites- Noctuelle de l'artichaut



Mâle de *Chrysodeixis chalcites* piégé dans un piège delta

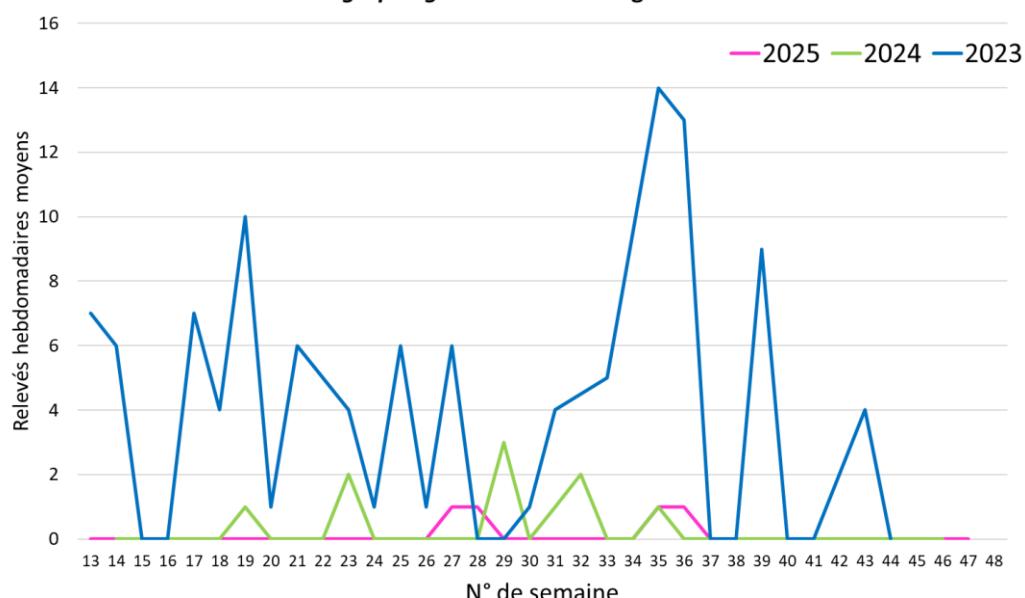


Larve de *Chrysodeixis chalcites* Astredhor Sud-Ouest

■ Noctuelle Gamma, *Autographa gamma*

Les pièges à phéromones sont installés en extérieur depuis la semaine 13 à la station ASTREDHOR Sud-Ouest. Cette année, les piégeages sont particulièrement faibles par rapport aux années précédentes avec un cumul de 4 individus sur l'année contre 10 en 2024 et 116 en 2023. Deux **alertes** sont repérées début juillet et début septembre. La tendance est à la forte baisse de présence de la noctuelle Gamma sur la station les deux dernières années.

Données de piégeage extérieur - Station Astredhor Sud-Ouest
***Autographa gamma*- Noctuelle gamma**



Larve d'*Autographa gamma*

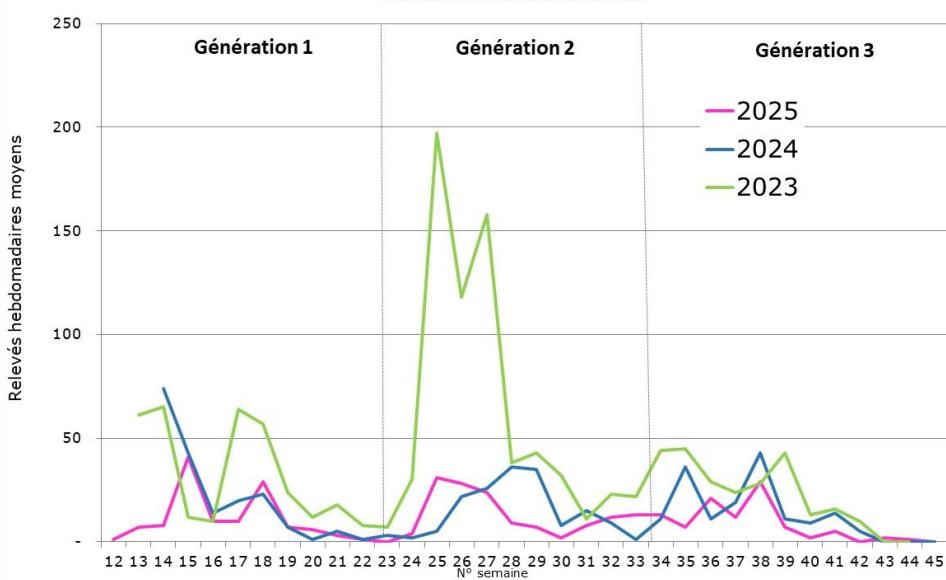


Mâle d'*Autographa gamma*
piégé dans un piège delta
(Astredhor Sud-Ouest)

■ **Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana***

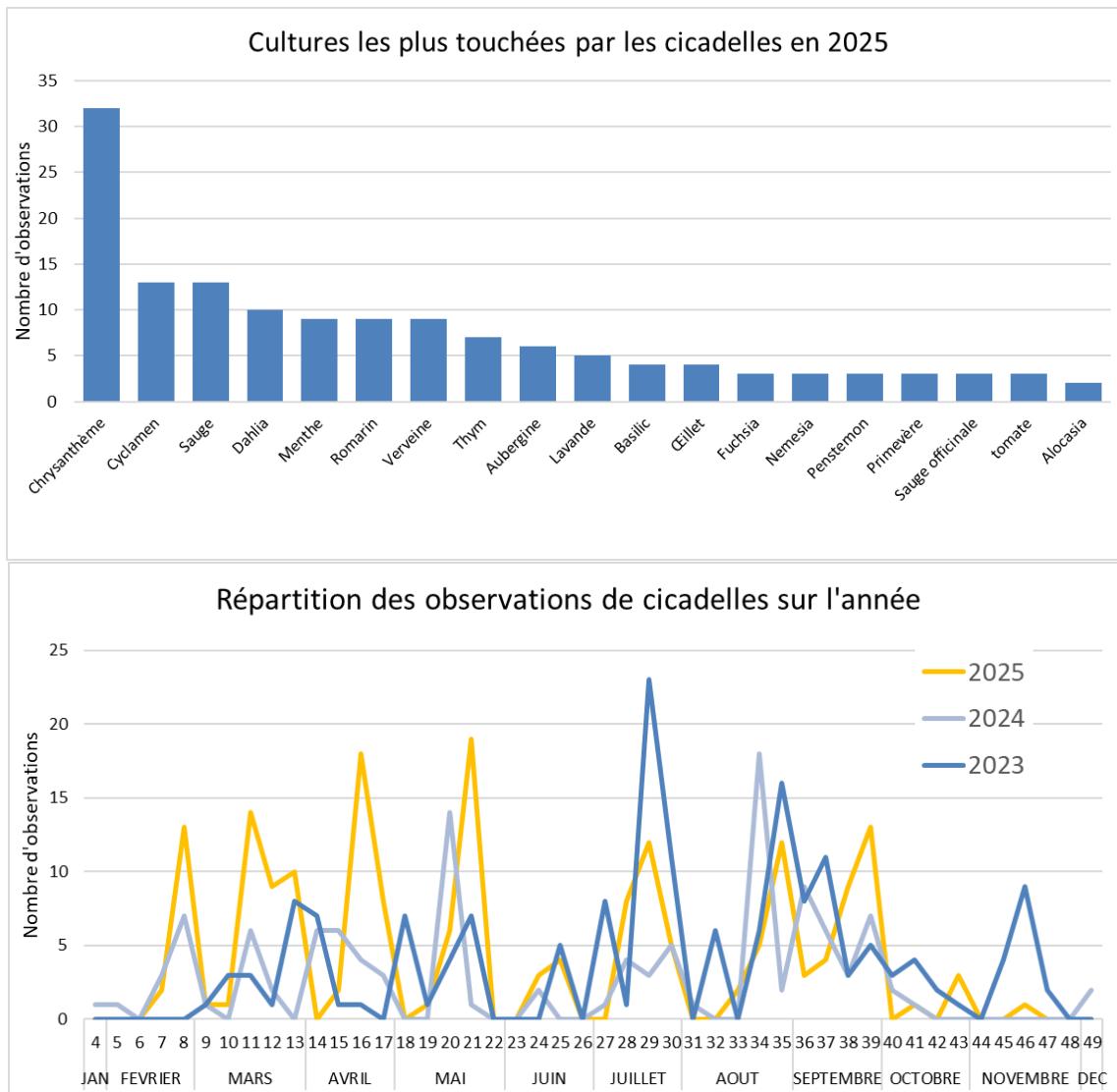
Les pièges à phéromones sont installés depuis la semaine 12 à la station ASTREDHOR Sud-Ouest. Jusqu'à **3 générations** sont repérées chaque année. Cette année, et comme en 2024, les générations sont moins marquées que les années précédentes. Quelques pics de vols sont visibles en avril, en juin et en septembre. Le cumul des captures sur l'année est plus faible que les années précédentes, 362 contre 509 en 2024 et 1262 en 2023. Bien que ce papillon reste l'un des plus représentés sur la station, la tendance des piégeages est la baisse ces deux dernières années. Comme les années précédentes, les piégeages déclinent à partir de début octobre.

**Données de piégeage extérieur *Cacoecimorpha pronubana* - Tordeuse de l'œillet-
Station Astredhor Sud-Ouest**



Astredhor Sud-Ouest

• Cicadelles



Faits marquants :

- Les cicadelles atteignent le **5^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations, 2 places de plus par rapport à 2024. Elles concernent **7% des diagnostics**, (contre 5 % en 2024) et représentent **55% des visites d'entreprises** (contre 44% en 2024).
- Les attaques sont moyennes, le niveau atteint 1.6 sur 3 (contre 1.4 en 2024).

De nombreuses **cultures** sont **impactées** (**58** espèces **végétales** contre 41 en 2024), ce qui montre une présence en augmentation de ce ravageur émergent dans les cultures ornementales, potagères et aromatiques. Les cultures les plus à risque restent les cultures estivales, chrysanthèmes et cyclamens, quelques cultures fleuries de printemps, sauges, dahlias, verveines et les cultures aromatiques, menthes, thym, romarins, lavandes.



Evaluation du risque :



Sous-abris, les cicadelles les plus régulièrement rencontrées sont la petite cicadelle verte, *Empoasca vitis* et les petites cicadelles « rayées » du genre *Eupteryx*. Les populations s'abritant l'hiver sous-abris profitent des températures plus élevées en début de printemps pour se développer. D'autres populations vivant sur les herbacées et graminées aux abords des serres et des plateformes hors-sol se déplacent vers les cultures irriguées sur la période estivale. Cette année, les observations ont augmenté de février à mai par rapport aux années précédentes montrant l'importance des populations qui passent l'hiver sous-abris. En été, les pressions sur les chrysanthèmes et les cyclamens dépendent principalement des régions. C'est en Occitanie et principalement dans les zones autour de Toulouse et Montpellier que les observations sont les plus nombreuses et les dégâts les plus importants.

Ces petites cicadelles sont responsables de dépréciations visuelles causées par leurs piqûres répétées qui apparaissent sous forme de petites marques carrées jaunes, bien visibles sur les plantes en pot de type annuelles, bisannuelles (surtout primevères), potagères et aromatiques. Quand les populations augmentent fortement, les plantes entières peuvent devenir totalement ternes et jaunes, c'est le cas par exemple des romarin, des lavandes, des thym. Dans le cas des cyclamens, des dizaines d'individus par plante finissent pas rendre les faces inférieures des feuilles marrons et par les recourber vers le bas.



Dégâts cicadelles sur romarin
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur primevère
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur verveine
(Astredhor Sud-Ouest)



Cicadelle *Eupteryx* sur chrysanthème
(Astredhor Sud-Ouest)

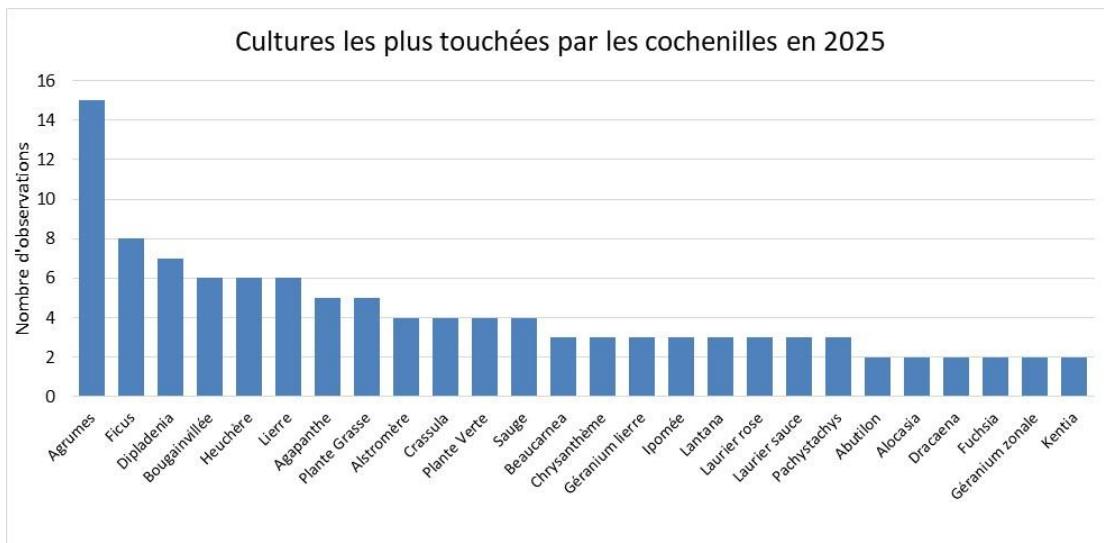


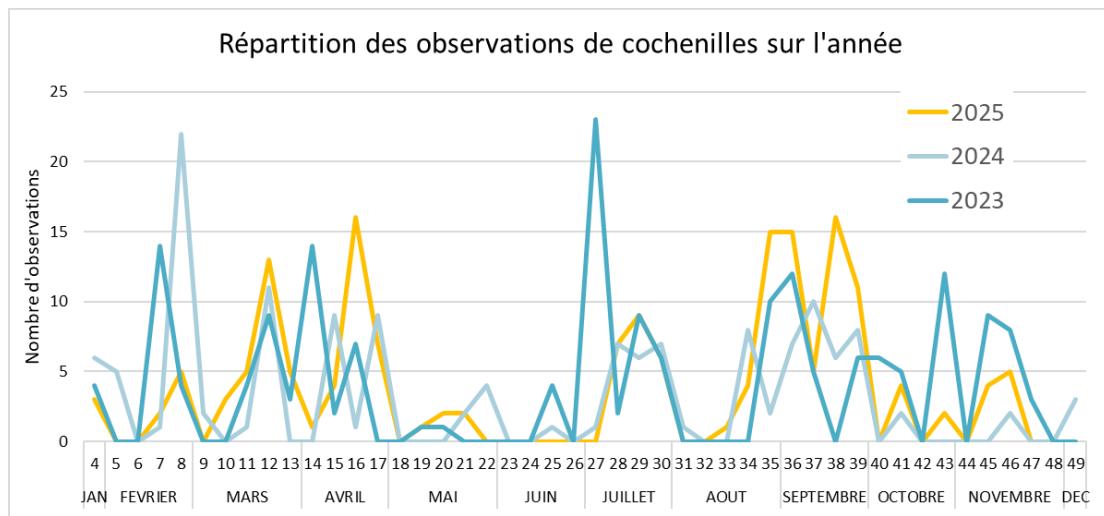
Dégâts cicadelles sur cyclamen
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur cyclamen
(Astredhor Sud-Ouest)

• Cochenilles





Faits marquants :

- Les cochenilles atteignent le **6ème rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **6% des diagnostics** comme en 2024 et représentent 45% des visites d'entreprises (contre 38% en 2024).
- Les attaques sont moyennes à fortes avec un niveau à **1.8 sur 3** (contre 1.7 en 2024). La progression de ce ravageur est assez stable depuis les dernières années.

De nombreuses **cultures** sont **impactées**, (**79 espèces végétales** contre **69** en 2024), ce qui en fait également un ravageur très **polyphage**. Les cultures les plus à risque sont les cultures de pieds-mères, menées dans des conditions très favorables à l'installation des cochenilles (températures constantes, aucun déplacement de plantes, cultures sur plusieurs mois, remise en culture à partir d'anciens pieds-mères potentiellement touchés, peu de rotations sur une même aire de culture). Dans les pieds-mères les plus touchés, on trouve les sauges, les lierres, les ipomées,... Les cultures touchées hors pieds-mères dans les autres exploitations sont les agrumes, les plantes vertes, les plantes exotiques (dipladénias, bougainvilliers) et quelques vivaces comme les heuchères. La répartition des observations sur l'année est plus marquée cette année sur les mois de mars, avril et septembre avec des relevés plus importants que les années précédentes sur ces périodes.



Evaluation du risque :

Il s'agit majoritairement de **cochenilles farineuses** dont la **cochenille des agrumes**, *Planococcus citri*. On trouve également la cochenille farineuse *Phenacoccus madeirensis* sur lantana, la **cochenille australienne**, *Icerya purchasi*, principalement sur agrumes et arbustes et dans quelques cas la **cochenille farineuse des serres**, *Pseudococcus longispinus* sur plantes vertes. Ces ravageurs sont très difficiles à maîtriser puisqu'ils se logent au cœur des plantes ce qui donne dans la plupart des cas des détections tardives. Les méthodes de lutte impliquent un suivi des niveaux de pression régulier et très rigoureux. Des lâchers sous-abris de prédateurs comme les chrysopes (*Chrysoperla carnea* ou *lucasina* plutôt dans les régions du sud) de mars à novembre ou les coccinelles *Cryptolaemus* sur la période d'avril à octobre permettent de réguler les populations de cochenilles. Pour de fortes infestations, la meilleure des luttes reste le renouvellement des plantes.



P.citri Dipladénia
(Astredhor Sud-Ouest)

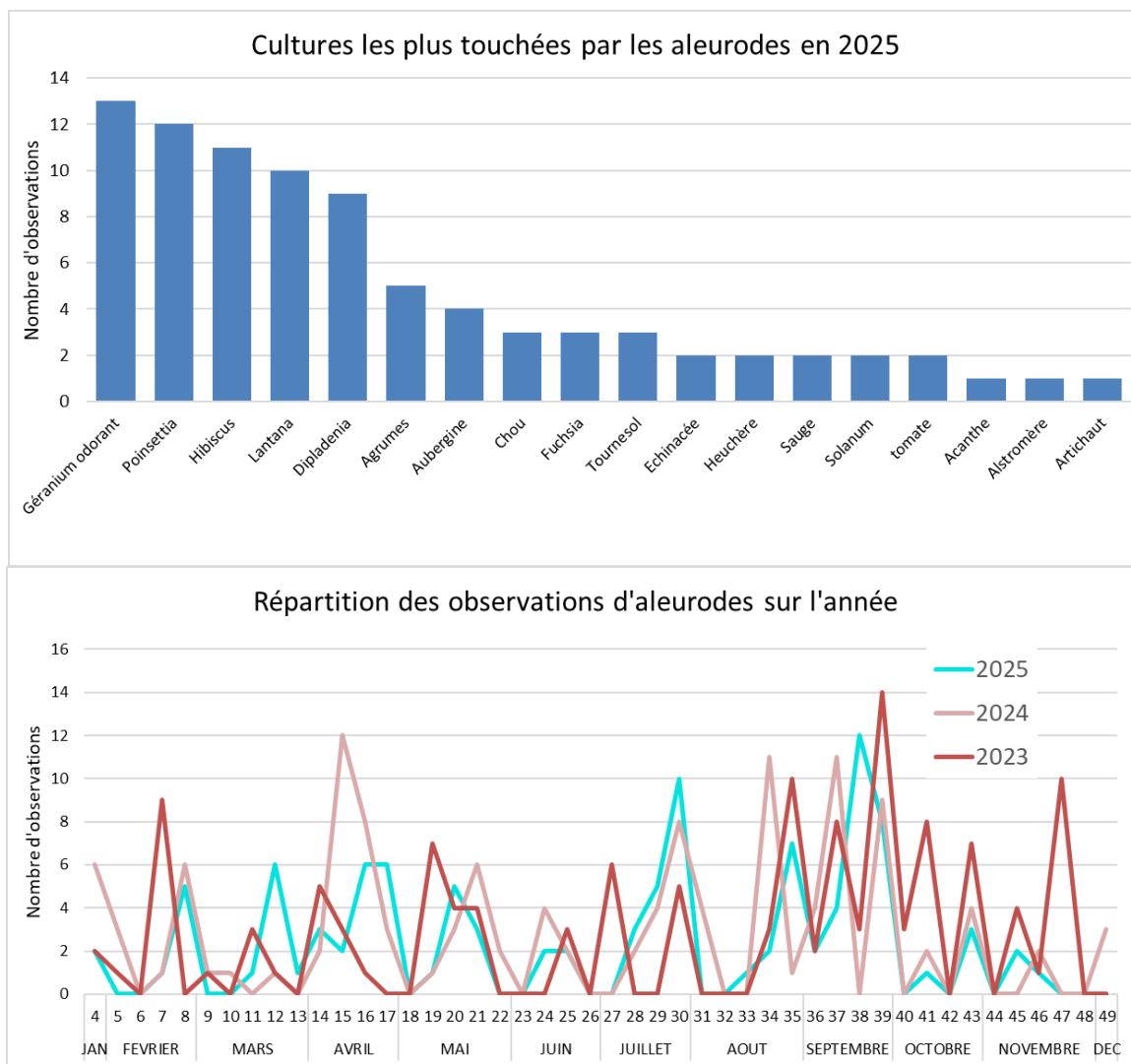


I.purchasi Agrumes
(Astredhor Sud-Ouest)



Pseudococcus longispinus
(Astredhor Sud-Ouest)

• Aleurodes



Faits marquants :

- Les aleurodes atteignent le **7^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **4% des diagnostics**, contre **5%** en 2024 et représentent **40% des visites d'entreprises** (contre 45% en 2024).
- Les attaques sont moyennes avec un niveau de **1.6 sur 3** comme en 2024. Le niveau de pression est assez stable par rapport à 2024.

De nombreuses **cultures** sont **impactées**, **39** espèces **végétales** (contre 37 en 2024). Les cultures les plus à risque sont les géraniums odorants, les poinsettias, les hibiscus et les dipladénias (plantes de négocié) et les lantanais et abutilons (pieds-mères ou cultures de printemps). La répartition des observations sur l'année montre des relevés plus importants en juillet (restes des plantes exotiques du printemps) puis en septembre (plantes exotiques et poinsettias).

Evaluation du risque :

Les deux espèces **Bemisia tabaci** et **Trialeurodes vaporarium** sont retrouvées sur les cultures menées sous-abris, la première étant la plus fréquente et la plus difficile à gérer. Des panneaux chromatiques jaunes installés dans les cultures sensibles piègent les premiers aleurodes adultes et donnent des informations sur le début de leur installation. Ce suivi permet de positionner les premiers apports d'auxiliaires comme les acariens prédateurs (*Amblyseius swirskii* ou *A. montdorensis*) et les parasitoïdes (*Encarsia formosa* et *Eretmocerus eremicus*). Des applications régulières de champignons entomopathogènes homologués en produits de biocontrôle complètent cette stratégie en parasitant les larves et les adultes d'aleurodes quand les conditions sont assez humides. Récemment, certains producteurs installent la punaise prédatrice *Macrolophus* déjà bien utilisée dans les cultures maraîchères comme les tomates et les aubergines. Ces lâchers donnent de très bons résultats s'ils sont accompagnés de plantes de services comme des pieds de tabac ou des lobularias qui fournissent un habitat favorable à leur survie et leur multiplication.



Pupes pleines et vides *Bemisia tabaci* sur hibiscus Astredhor Sud- Ouest



Larves, adultes *Bemisia tabaci* sur poinsettia Astredhor Sud- Ouest



Dégâts *Bemisia tabaci* sur dipladénia Astredhor Sud- Ouest

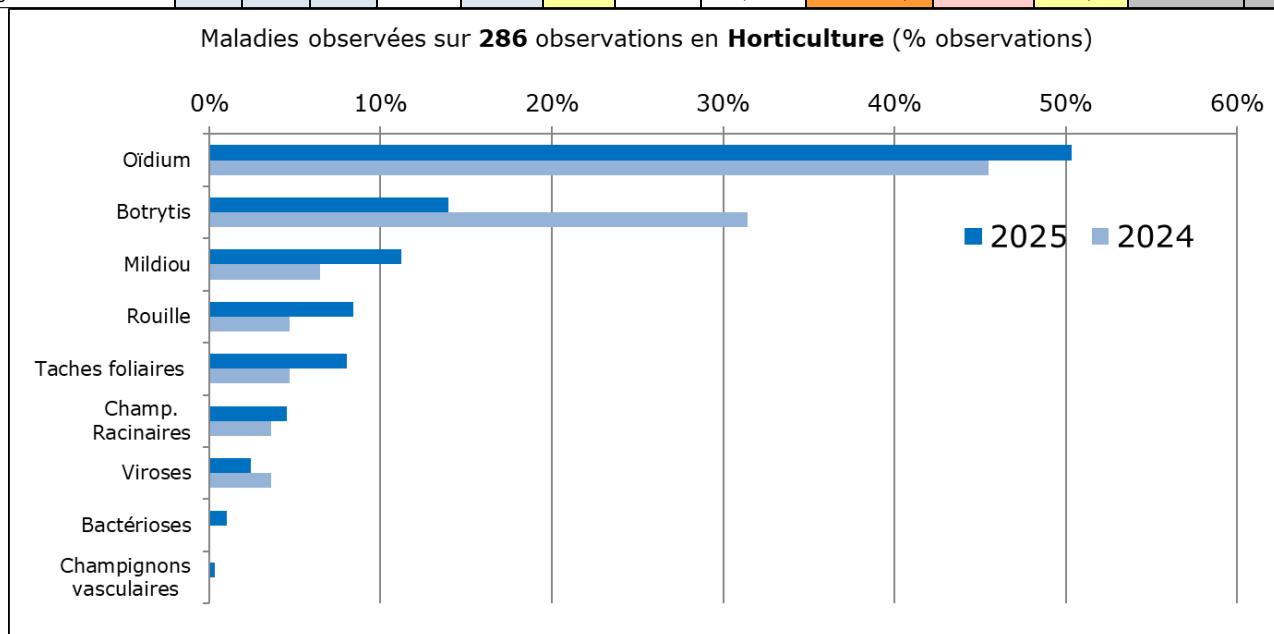
• Autres ravageurs

- Mollusques (Escargots/Limaces) : 2,3% des diagnostics** (contre 2,2% en 2024), des attaques d'intensité moyenne à forte (1.8 sur 3 contre 1.6 en 2024) et une présence en légère augmentation (20% des visites contre 17% en 2024) observée sur dahlias (9 observations), aubergines (6 observations), poivrons (5 observations), sauges (5 observations), alstromères (3 observations), chrysanthèmes (3 observations), pétunias (3 observations),...
- Altises : 1,3% des diagnostics** (contre 0,7% en 2024), attaques d'intensité forte (2.0 sur 3 contre 1.7 en 2024) et une présence moyenne en augmentation (17% des visites contre 11% en 2024), principalement observée sur choux (10 observations), gauras (5 observations), aubergines (3 observations), cuphéas (3 observations),...
- Mineuses : 0,8% des diagnostics** (contre 0,2% en 2024), attaques d'intensité faible (1.3 sur 3 contre 1.6 en 2024) et une présence faible en augmentation (9% des visites contre 3% en 2024), principalement observées sur dahlias (4 observations), oseilles (4 observations), zinnias (4 observations), tagètes (2 observations),...
- Punaises : 0,5% des diagnostics** (contre 0,7% en 2024), attaques d'intensité moyenne à forte 1.7 sur 3 comme en 2024 et une présence moyenne (9% des visites contre 10% en 2024), principalement observées sur chrysanthèmes (5 observations) et sur choux (4 observations), aubergines (2 observations),...

Maladies

286 observations (9% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies cryptogamiques ou bactériennes et virales (<1%).

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies 2025 - BSV 4 FINAL												
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité
toute maladie confondue	36	92	14	286	150	9%	100%	0,9	2024	2024			
Oïdium	38	80	26	144	77	51%	5%	50%	1,9	3	5,8	45%	5,5 +
Botrytis	17	22	1	40	29	19%	1%	14%	1,6	1,4	2,2	31%	5,0 -
Mildiou	4	21	7	32	19	13%	1%	11%	2,1	1,1	2,3	6%	2,0 +
Rouille	9	12	3	24	21	14%	1%	8%	1,8	1	1,8	5%	1,8 =
Taches foliaires	2	19	2	23	17	11%	1%	8%	2,0	1	2,0	5%	2,2 =
Champ. Racinaires	3	9	1	13	11	7%	0%	5%	1,8	1	1,8	4%	1,3 +
Viroses	0	7	0	7	3	2%	0%	2%	2,0	1	2,0	4%	2,2 =
Bactérioses	1	2	0	3	3	2%	0%	1%	1,7	1	1,7		
Champignons vasculaires	0	1	0	1	1	1%	0%	0,3%	2,0	1	2,0		

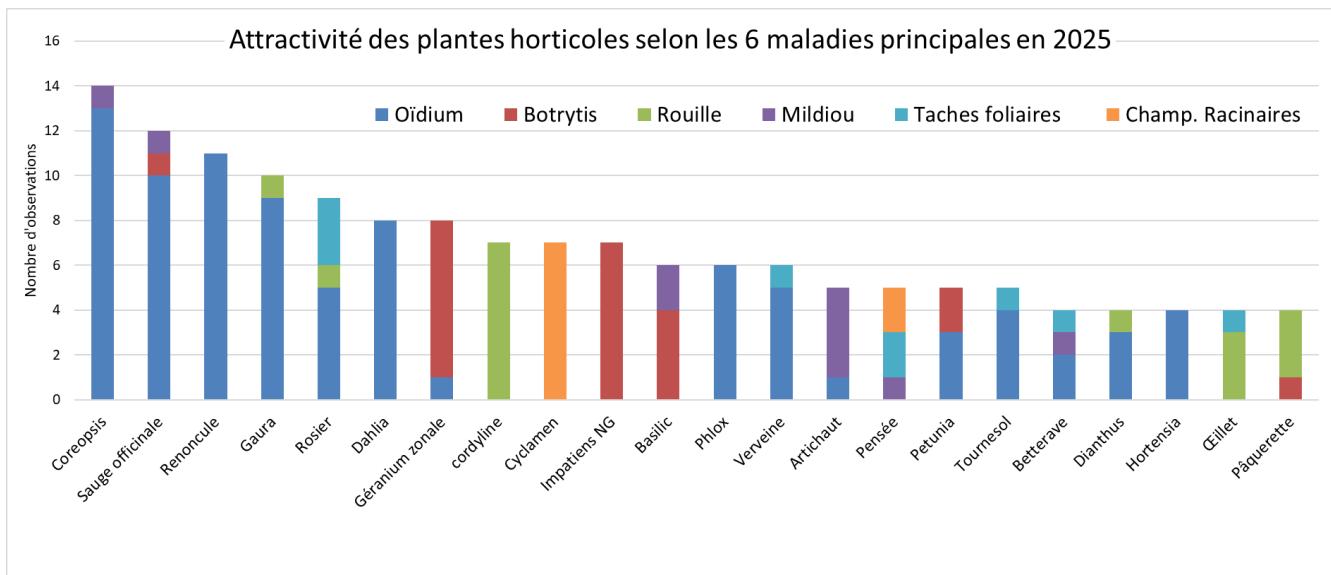


FREQUENCE :

Par rapport à 2024, les deux maladies principales restent l'**oïdium** et le **botrytis** qui représentent quasiment deux tiers diagnostics « Maladies ». La diminution du nombre de diagnostics reliés au botrytis observée en 2024 s'accentue cette année avec une baisse de 17% pour cette maladie. En conséquence les maladies suivantes, mildiou, rouille et taches foliaires prennent plus d'importance.

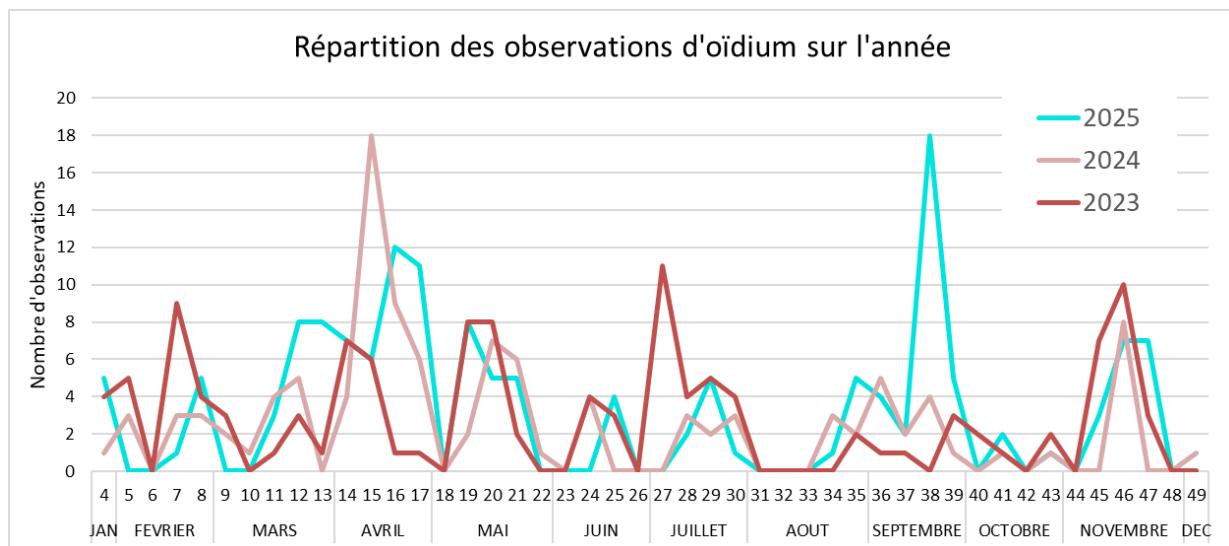
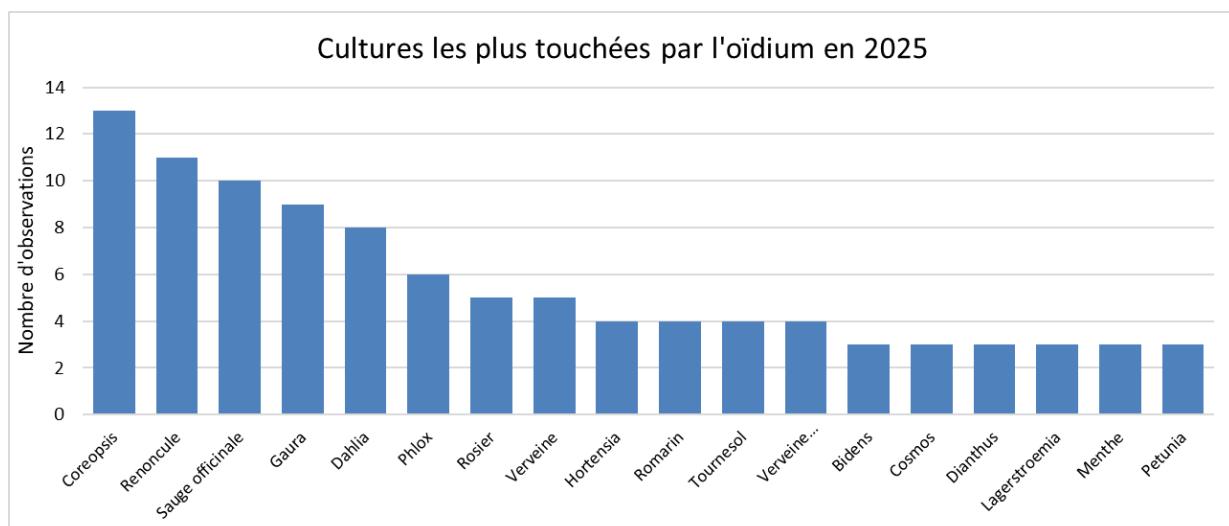
GRAVITE :

L'indice de gravité pour l'oïdium est en augmentation, **5.8 sur 9** contre 5.5 en 2024, c'est le cas également pour le mildiou (2.3 contre 2.0 en 2024) et les champignons racinaires (3.8 contre 1.3 en 2024). En revanche, l'indice de gravité pour le botrytis est en forte baisse, **2.2 contre 5.0 en 2024**. Pour le reste des maladies, les indices de gravité sont stables, généralement parce que les niveaux de dégâts sont assez proches de ceux observés en 2024.



- Parmi les 10 plantes les plus attractives aux maladies en 2025, la plupart sont surtout sensibles à l'oïdium comme les **coréopsis**, **sages officinales**, **renoncules**, **gauras**, **rosiers**, **dahlias**. D'autres sont particulièrement touchées par le **botrytis** comme les **géraniums zonales** et les **impatiens de Nouvelle Guinée**. On retrouve également les **cordylines** touchées uniquement par la rouille (une variété principalement) et les **cyclamens** touchés par les maladies racinaires comme la fusariose.

• Oïdium



Faits marquants :

- L'oïdium atteint le **1^{er} rang** des diagnostics « Maladies » avec **50% des diagnostics (contre 45% en 2024)**. Les **attaques** sont moyennes à **fortes 1.9 sur 3** (contre 1.8 en 2024) et concernent **51 % des visites d'entreprise** (contre 48% en 2024). **52 cultures** ont été **impactées** cette année (contre 38 en 2024). Cette maladie est en augmentation par rapport à l'année précédente en termes de dégâts causés, d'entreprises et de cultures touchées.

Evaluation du risque :



Beaucoup de conditions conviennent au développement de l'oïdium. Ce pathogène apprécie des conditions stables avec des humidités relatives élevées et constantes (>70%) et des températures douces (15-25°C). Il est également capable de poursuivre son développement dans des conditions variables de températures et d'humidité comme des nuits plus fraîches et humides dépassant 70% d'humidité relative suivies de journées sèches et ensoleillées inférieures à 40% d'humidité relative et dépassant les 30°C. Par ailleurs, les zones de courant d'air (portes, allées, bordures, cooling-pad) augmentent les risques de dissémination des spores en journée. Ces capacités de développement permettent à cette maladie de se maintenir quasiment toute l'année sous-abris selon les cultures présentes. Les cultures les plus sensibles sont les coréopsis, les renoncules, les sauges officinales, les gauras, les dahlias, les phlox, les rosiers, les verveines,... Cette année, beaucoup de diagnostics ont été faits en mars et avril ainsi qu'en septembre. Des aspersions et brumisations régulières peuvent gêner le développement de l'oïdium en journée sur la période estivale à condition de ne pas créer d'autres conditions favorables aux autres maladies. De nombreux produits à base de substances naturelles peuvent être utilisés en préventif grâce à leur rôle sur les défenses des plantes (renforcement des tissus, productions de molécules de défense, barrières mécaniques sur le feuillage).

Suivant les cultures, différentes espèces d'oïdium peuvent être impliquées. La biologie et les symptômes sont proches mais certaines espèces/cultures semblent plus difficiles à gérer.

En production, on trouve :

- Des espèces polyphages : *Erysiphe polygoni*, *Erysiphe cichoracearum*
- Des espèces spécifiques : *Sphaerotheca violae* sur Pensée,....



Oïdium sur sauge officinale
Astredhor Sud-Ouest



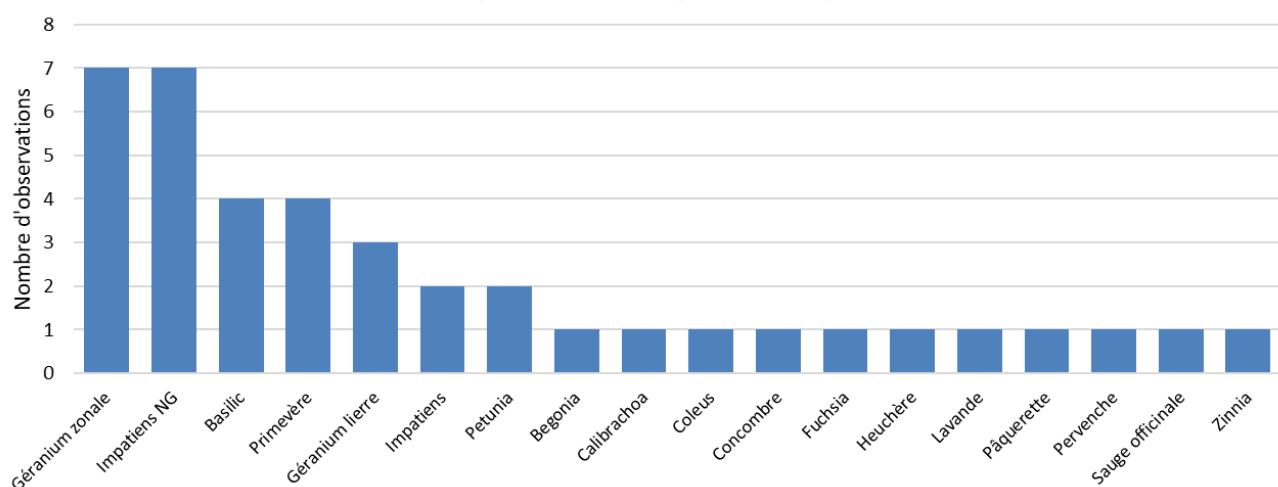
Oïdium sur dahlia
Astredhor Sud-Ouest



Sphaerotheca violae sur pensée
Astredhor Sud-Ouest

• Botrytis

Cultures les plus touchées par le botrytis en 2025



Faits marquants :

- Le botrytis atteint le **2nd rang** au niveau de la fréquence des observations. Il concerne **14% des diagnostics** contre 31% en 2024.
- Les attaques sont moyennes à fortes, **1.6 sur 3** contre 1.7 en 2024, et concernent 19% **des visites d'entreprise** (contre 23% en 2024).
- 18 cultures ont été touchées (contre 24 en 2024), la majorité comportant des feuillages tendres, des densités de culture fortes et des floraisons sur les périodes humides (géraniums, impatiens, basilics pensées, pétunias, primevères,...). Cette maladie est en net recul cette année par rapport aux années précédentes ce qui montre une gestion plus raisonnée de cette problématique par les producteurs du sud-ouest.



Evaluation du risque :



Les conditions de développement du botrytis sont favorables de l'automne au printemps dans des serres peu chauffées, peu aérées, avec des cultures peu distancées et compactes. Sur ces périodes, il faut privilégier les interventions qui permettent de réduire l'humidité relative sous 80% le plus d'heures consécutives possibles sur 24 heures (arrosages uniquement entre 11 et 15H, réduction des durées d'arrosage par subirrigation, aération plusieurs fois dans la journée). En parallèle, des nettoyages réguliers des organes végétaux fanés permettent d'éliminer les sources d'inoculum.



Botrytis sp. sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. sur Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. sur Primevère
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. sur bégonia
Astredhor Sud-Ouest

• Autres maladies

- **Mildiou** : les attaques concernent **11% des diagnostics** (contre 6% en 2024), elles sont moyennes à **fortes 2.1 sur 3** (contre 2.0 en 2024), concernent 13% des visites (contre 10% en 2024) et **25 cultures** (contre 12 en 2024) dont les artichauts (4 observations), aubergines (3 observations), basilics (2 observations), sauges (2 observations),... Cette maladie est en augmentation par rapport aux années précédentes, avec plus d'observations et plus de dégâts.



Evaluation du risque :



La maladie est favorisée par une humidité saturante, un feuillage restant mouillé en journée et la nuit, des températures douces, un milieu confiné, mal aéré, des zones de flaqué (fuites, irrégularités des aires de culture), des cultures trop arrosées ou arrosées en fin de journée, des substrats avec des capacités de rétention en eau trop élevées. Les périodes favorables sont le printemps, l'automne et les hivers doux.

Sur les plantes touchées, les attaques de mildiou sont souvent graves à cause du développement profond des mycéliums qui provoquent des jaunissements par plages étendues voire des chutes rapides de feuilles et des atteintes sur bois.

Les mildious sont toujours spécifiques d'une espèce ou d'une famille botanique. Le feutrage léger ou dense, blanchâtre ou gris violacé à la face inférieure des feuilles permet de confirmer le diagnostic.



Peronospora schachtii sur betterave
Astredhor Sud-Ouest



Bremia lactucae sur gazania
Astredhor Sud-Ouest



Bremia lactucae sur artichaut
Astredhor Sud-Ouest

- **Taches foliaires** : les attaques concernent **8% des diagnostics** (contre 5% en 2024), elles sont moyennes à **fortes de niveau 2.0 sur 3** (contre 2.2 en 2024), peu fréquentes avec 11% des visites (contre 9% en 2024) et touchent **18 cultures** (contre 11 en 2024) dont les rosiers (3 observations), cycas (2 observations), pensées (2 observations), tomates (2 observations, cladosporiose),... La pression est un peu plus importante cette année et concerne un peu plus d'exploitations.

Symptômes : selon les champignons pathogènes, les taches peuvent être noires, violacées, marrons, auréolées parfois de jaune, à « œil » (stries concentriques), à centres nécrotiques,...

Evaluation du risque :

Les maladies liées aux taches foliaires dépendent de plusieurs champignons différents. Il peut s'agir par exemple d'***Alternaria*** sur pensées et œillets (alternariose), de ***Septoria*** sur persil et renoncule (septoriose), de ***Colletotrichum gloeosporioides*** sur cyclamen (anthracnose) ou encore de ***Passalora fulva*** sur tomate (cladosporiose). Leur développement est favorisé par une humidité relative élevée supérieure à 75% et des températures douces, les périodes favorables sont le printemps et l'automne.



Alternaria dianthi sur œillet
Astredhor Sud-Ouest



Anthracnose *Colletotrichum gloeosporioides* sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Passalora fulva sur tomate
Astredhor Sud-Ouest

- **Rouille** : les attaques concernent **8% des diagnostics** (contre 5% en 2024), elles sont moyennes à **fortes de niveau 1.8 sur 3** comme en 2024, concernent 14% des visites (contre 10% en 2024) et **12 cultures** (contre 7 en 2024) dont les cordylines (7 observations), les œillets (3 observations), les pâquerettes (3 observations), les ostéospermums (2 observations), les roses trémières (2 observations),... La pression est un peu plus importante cette année et concerne un peu plus d'exploitations.

Evaluation du risque :

Sur des périodes douces et humides (humidité relative supérieure à 70%, températures entre 10 et 15°C, printemps/automne/hiver), les cultures sensibles sont à surveiller en priorité de façon à détecter les premiers symptômes. Ils sont généralement visibles dans un premier temps sur les faces inférieures des feuilles et très vite apparaissent des décolorations par taches sur les faces supérieures. Dans certains cas comme celui de la pâquerette, les pustules orange apparaissent également sur les faces supérieures du feuillage ce qui facilite la détection précoce. Celle-ci est indispensable pour rendre les interventions de biocontrôle efficaces.



Puccinia distincta sur pâquerette
Astredhor Sud-Ouest



Puccinia pelargonii sur géranium
Astredhor Sud-Ouest



Puccinia epilobii sur gaura
Astredhor Sud-Ouest

- **Champignons racinaires** : les attaques concernent **5% des diagnostics** (contre 4% en 2024), elles sont moyennes à fortes de **niveau 1.8 sur 3** (contre 1.3 en 2024), peu fréquentes avec 7% des visites comme en 2024 et touchent **6 cultures** (contre 11 en 2024) dont les cyclamens (7 observations), les pensées (2 observations),... Les symptômes observés sont des jaunissements de feuillages et/ou des flétrissements généralisés pouvant être causés par les agents pathogènes **Phytophthora, Pythium, Fusarium**. Les pressions sont stables par rapport à 2024.



Evaluation du risque :

La plupart des champignons telluriques sont des parasites de faiblesse qui infectent les plantes suite à des stress racinaires. La gestion des arrosages (éviter les excès) selon les saisons et le choix des substrats (taux d'aération élevé) selon les plantes sont les leviers principaux pour contrôler les attaques de champignons racinaires. L'installation de micro-organismes bénéfiques classés dans les biostimulants ou dans les produits de biocontrôle est une aide supplémentaire à prendre en compte.



Phytophthora sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Phytophthora sur Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Fusariose sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

- **Viroses** : les attaques concernent **2% des diagnostics** (contre 4% en 2024), elles sont moyennes à fortes de niveau **2.0 sur 3** (contre 2.2 en 2024) mais peu fréquentes avec seulement 2% des visites (contre 5% en 2024) et touchent **7 cultures** (contre 8 en 2024) dont les bégonias (1 observation), courgettes (1 observation), gerberas (1 observation),.... Il s'agit pour la plupart des genres tospovirus réglementés, TSWV (Tomato Spotted Wilt Virus) et INSV (Impatiens Necrotic Spot Virus). D'autres virus ont été observés comme le CMV (Cucumber Mosaic Virus) sur poivron ou le ZYMV (Zucchini Yellow Mosaic Virus) sur courgette. Les symptômes prennent la forme de taches jaunes en forme de mosaïques, de motifs ou d'arabesques plus ou moins contrastés. Ces symptômes peuvent évoluer jusqu'à la nécrose des feuilles. La pression en virus reste stable par rapport à 2024 et ne concerne que très peu d'observations sur l'année.



Evaluation du risque :

Les méthodes de prophylaxie (vide sanitaire complet, désinfection avec biocides, contrôle des jeunes plants, élimination des plants virosés, etc.) sont des pratiques systématiques en entreprise horticole qui permettent de limiter l'apparition des symptômes en production.



Virus TSVW sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Virus TSVW sur géranium
Astredhor Sud-Ouest



Virus TSVW sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Virus CMV sur poivron
Astredhor Sud-Ouest



Virus ZYMV sur courgette
Astredhor Sud-Ouest



Virus ZYMV sur courgette
Astredhor Sud-Ouest

Aspects réglementaires

Point information sur le nématode du pin :

Récemment, début novembre 2025, un foyer de nématode du pin a été détecté et confirmé par le laboratoire national de référence de l'Anses, pour la première fois en France, dans la commune de Seignosse (Landes).

Le nématode du pin est un organisme ravageur classé « **organisme de quarantaine prioritaire** » au titre de la législation européenne, c'est-à-dire susceptible d'avoir un impact particulièrement important s'il venait à proliférer sur le territoire. Par conséquent, il doit faire l'objet de mesures de lutte obligatoire en cas de détection afin d'éradiquer le foyer. S'il constitue un sérieux danger pour les pins, ce nématode ne présente en revanche aucun risque pour la santé humaine ou animale.

La zone délimitée établie par l'arrêté comprend une zone infestée de 500 mètres autour des arbres reconnus infestés concernant 4 communes (Angresse, Seignosse, Saubion et Soorts-Hossegor dans les Landes) et une zone tampon de 20 kilomètres qui comprend 42 communes dans les Landes et 10 dans les Pyrénées-Atlantiques. Les peuplements résineux sensibles dans cette zone, très majoritairement des pins, occupent une superficie de 36 000 hectares.

En cas de **détection ou de suspicion de détection**, un site de signalement est à disposition en cliquant sur ce lien : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/signalement-d-arbres-morts-ou-deperissants-sur-le-foyer-de-seignosse-40-a3880.html>

Pour mieux comprendre ce ravageur et suivre son évolution, de nombreuses informations sont disponibles : article "[Nématode du pin](#)" où sont téléchargeables une [fiche de présentation du DSF](#) et une [plaquette nématode](#).

1. En période de floraison des arbres fruitiers ou des cultures légumières, ou lorsque d'autres plantes (couverts végétaux, adventices) sont en fleurs dans la parcelle, il est possible d'utiliser un insecticide ou un acaricide uniquement s'il porte une mention spécifique autorisant son emploi pendant la floraison (mention « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles » ou mention Spe8).
2. Ces traitements doivent obligatoirement être réalisés dans la plage horaire comprise entre 2 heures avant et 3 heures après le coucher du soleil, afin de limiter l'exposition des abeilles et autres polliniseurs. Cette plage horaire peut être adaptée sous certaines conditions (température suffisamment basse, absence d'activité des abeilles)."
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les polliniseurs

Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

Aspects réglementaires

• Plants de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

Pour en savoir plus : <https://www.semae.fr/producteur-plants-legumes/>; <https://www.semae.fr/service-officiel-controle-et-certification/reglements-techniques-production-controle-et-certification/>

• Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation, une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2019/2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'organismes nuisibles présents sur le territoire de l'UE mais absents sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considéré comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)
Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr



Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par ASTREDHOR Sud-Ouest sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".